

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football

Terre de jeu & d'équilibre

N°619 - ÉDITION DU 25 NOVEMBRE 2022



Mesdames Isabelle Escroignard du Comité de Direction et Aline Lamon représentaient fièrement le District du Val-d'Oise de Football à la soirée Impact 2024.

Pour rappel : le projet IME VAL D'OISE TOUR est lauréat du dispositif « Impact 2024 »



La Val-d'Oisienne, Stéphanie Frappart, est habituée à briser les barrières mais cette nouvelle « Première » fera date dans l'histoire de l'arbitrage mondial. La première femme à officier sur une coupe du Monde masculine lors de Mexique - Pologne (4ème arbitre).



Le District du Val-d'Oise de Football, lauréat de l'appel à projets Impact 2024, était invité à la soirée Impact 2024



Réunion Référent Prévention Sécurité



Samedi 10 Décembre 2022
de 8h30 à 11h30
au siège du DVOF

Le Service Civique fait son PEF

Chaque mois le DVOF présentera des actions PEF réalisées par de jeunes volontaires service civique.



PEF Foot Indoor Loisir
Action Santé

PEF Saint Leu 95 FC
Action Culture foot

PEF Attainville Futsal
Action règles du jeu & Arbitrage
Culture foot

PEF ESSG
Action Culture foot

ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Désignation des Délégués
- Statuts et Règlements
- Calendrier et Organisation des compétitions
- Organisation des Coupes Départementales
- Football Animation
- Futsal
- CDIF
- Terrains & Installations sportives
- Tableau des amendes absence AG



Crédit Mutuel

val
d'oise
le département



EKINSPO

Gourmandit
RECEPTION

EAGLES



Terre de jeu & d'équilibre



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 24 Novembre 2022

DELEGATIONS - DESIGNATIONS

Rencontre du 04 Décembre 2022

U18 D1

Match 24685136 : Argenteuil RC / Cormeillais ACS

Délégué M. Joseph Plassart

Match 24685137 : St Leu FC / Ermont AS

Délégué M. Michel Bailliez

Match 24685138 : Bezons USO / Adamois OL

Délégué M. Faouzi Belhamra

Match 24685139 : Franconville FC / Garges FCM

Délégué M. Thierry Paumier

Match 24685140 : Villiers le Bel FC / Sarcelles AAS

Délégué M. Fabrice Gondel

Seniors D1

Match 24615815 : St Brice FC / Champagne SFC

Déléguée Mme. Béatrice Zami

Match 24615816 : Villiers le Bel FC / Marly la Ville ES

Délégué M. Philippe Calvé

Match 24615817 : Ecoen FC / Goussainville FC

Délégué M. Gérard Alcan

Match 24615818 : Groslay FC / Persan US

Délégué M. Christian Febvay

Match 24615820 : Osny FC / St Leu FC

Délégué M. Olivier Le Nagard



STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION RESTREINTE DU 21 NOVEMBRE 2022

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ÉVOCATION

REPRISE DU DOSSIER ERMONT AS

Match n°24689657 du 02/10/2022 U16 D3 B ES HERBLAY / ERMONT AS 2

Le club de ES HERBLAY ayant répondu dans les délais impartis.

Considérant qu'en l'espèce, le joueur **CHAPELLE VEDY Owen** licence 2547015897 à du club de ES HERBLAY est inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée ci-dessus alors qu'il était suspendu pour trois matches fermes, date d'effet de la suspension le 16/04/2022.

Considérant que le 02/10/2022 il n'avait pas purgé son troisième match de suspension.

La Commission donne match perdu par pénalité au club de ES HERBLAY pour l'inscription et la participation du joueur **CHAPELLE VEDY Owen** licence 2547015897 à qui était en état de suspension, pour en attribuer le gain à l'équipe de ERMONT AS

AMENDE : 100€ (ES HERBLAY) pour inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu.

CREDIT: ERMONT AS: 43,50 €

DEBIT: ES HERBLAY: 53,50 €

ES HERBLAY: 0 BUT - 1 POINT

ERMONT AS: 1 BUT 3 POINTS

De plus la commission inflige un match de suspension ferme au joueur **CHAPELLE VEDY Owen** licence 2547015897 à date d'effet le 28/11/2022.

REPRISE DU DOSSIER ST BRICE FC

Match n°24689647 du 09/10/2022 U16 D3 B ES HERBLAY / ST BRICE FC

Le club de ES HERBLAY ayant pas répondu dans les délais impartis.

Considérant qu'en l'espèce, le joueur **CHAPELLE VEDY Owen** licence 2547015897 à du club de ES HERBLAY est inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée ci-dessus et avait effectué son troisième match de suspension et était donc qualifié pour le match du 09/10/2022.

La commission dit : résultat acquis sur le terrain.



CONVOCATIONS

ESM THILLAY

Match n°25272826 du 30/10/2022 CVO ANCIENS ESM THILLAY / GARGES FCM

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ESM THILLAY (Evocation)

À la suite de l'évocation du club de ESM THILLAY la commission demande au secrétariat de convoquer pour [le JEUDI 01 décembre 2022 à 18h00](#), les personnes citées ci-dessous :

Arbitre Officiel du DVOF SI SERIR Tahar

Pour le club ESM THILLAY

MARTINS ALMANT Jackie arbitre assistant licence 2543669881

BAAR Abdelaziz délégué licence 2543724834

FRANCISCO Christophe capitaine licence 2368043139

Pour le club GARGES FCM

TU Ngoc arbitre assistant licence 2328094573

SOW Diacria capitaine licence 2545132617

Joueur n°8

GARCIA Vincent éducateur licence 2378017182

MOTIF DE LA CONVOCATION : Suspicion de fraude

ESM THILLAY

Match n°24671368 du 06/11/2022 CDM D2 ESM THILLAY / MCA FC

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ESM THILLAY (Evocation)

À la suite de la réclamation de ESM THILLAY la commission demande au secrétariat de convoquer pour [le JEUDI 01 décembre 2022 à 18h30](#), les personnes citées ci-dessous :

Arbitre Officiel du DVOF SAID Jaffar

Pour le club ESM THILLAY

MARTINS ESTEVEF Filipe arbitre assistant licence 2546919191

SOUKA Gildas délégué licence 2378034792

NDEBI Cédric capitaine licence 2318061760

Pour le club MCA FC

NKUCUN Alper arbitre assistant licence 2546857416

NKUCUN Hassan délégué licence 2548499366

YAJAR Firat capitaine licence 2330051505

KANDIL Ramazan joueur licence 2546745773

MOTIF DE LA CONVOCATION : Suspicion de fraude

**REPORT DE CONVOCATION DU 21/11/2022****AS MENU COURT**

Match n°24671364 du 23/10/2022 CDM D2 POULE FCM VAUREAL 5 / AS MENU COURT 6

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € AS MENU COURT (Réclamation)

À la suite de la réclamation De AS MENU COURT la commission demande au secrétariat de convoquer pour le JEUDI 01 décembre 2022 à 19h00, les personnes citées ci-dessous :

Arbitre Officiel du DVOF DE OLIVEIRA Manuel

Pour le club FCM VAUREAL

Joueur LACK SEVLO Yao licence 2310931503

Joueur EBANDA Kévin licence 2378047997

Arbitre assistant ABDANI Fahde 2308103546

Educateur MAILLARD Steve 2358053248

Pour le club AS MENU COURT

Arbitre assistant CAROLE Jehan licence 2308080185

Educateur KANE Omar licence 2318035014

MOTIF DE LA CONVOCATION : Suspicion de fraude

REPRISE DU DOSSIER JOUY LE MOUTIER FC

Match n°24685232 du 18/09/2022 U18 D2 A JOUY LE MOUTIER FC / VAUREAL FCM

Le club de VAUREAL FCM n'ayant pas répondu dans les délais impartis.

Considérant qu'en l'espèce, le joueur **LEYSEN Shady licence 2546427114** à du club de **VAUREAL FCM** est inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée ci-dessus alors qu'il était suspendu pour un match ferme, date d'effet de la suspension le 15/05/2022.

Considérant que le 18/09/2022 il n'avait pas purgé son match de suspension.

La Commission donne match perdu par pénalité au club de **VAUREAL FCM** pour l'inscription et la participation du joueur **LEYSEN Shady licence 2546427114** à qui était en état de suspension, pour en attribuer le gain à l'équipe de **JOUY LE MOUTIER FC**

AMENDE : 100€ (VAUREAL FCM) pour inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu.

CREDIT : JOUY LE MOUTIER FC : 43,50 €

DEBIT : VAUREAL FC : 53,50 €

VAUREAL FCM : 0 BUT - 1 POINT

JOUY LE MOUTIER FC : 1 BUT 3 POINTS

De plus la commission inflige un match de suspension ferme au joueur **LEYSEN Shady licence 2546427114** à date d'effet le 28/11/2022.



DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)

CHAMPIONNAT

Criterium Seniors F A 8 / Phase 1 / Poule A

Journée du 18 NOVEMBRE 2022

Ent. Herblay St Leu 2	Auvers Ennery Fc 1	Les deux clubs responsables
-----------------------	--------------------	-----------------------------

Ent. Herblay St Leu 2 : AVERTISSEMENT
 Auvers Ennery Fc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 14 D4 / Phase Unique / Poule A

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Montmagny Fc 1	Champagne Sfc 95 1	Les deux clubs responsables
----------------	--------------------	-----------------------------

Montmagny Fc 1 : 100€ AMENDE
 Champagne Sfc 95 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 14 D4 / Phase Unique / Poule B

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

St Brice Fc 3	Montmorency Fc 2	Les deux clubs responsables
---------------	------------------	-----------------------------

St Brice Fc 3 : AVERTISSEMENT
 Montmorency Fc 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cratérium Avenir U10 Série 2 / Phase 1 / Poule A

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Garges Fcm 2	Bezons Uso 2	Les deux clubs responsables
--------------	--------------	-----------------------------

Garges Fcm 2 : AVERTISSEMENT
 Bezons Uso 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Criterium U11 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule B

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Montmorency Fc 1	Franconville Fc 1	Les deux clubs responsables
------------------	-------------------	-----------------------------

Montmorency Fc 1 : AVERTISSEMENT

Franconville Fc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cratérium U13 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule A

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Cosmo Taverny 2	Bezons Uso 1	Les deux clubs responsables
-----------------	--------------	-----------------------------

Cosmo Taverny 2 : AVERTISSEMENT

Bezons Uso 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cratérium U13 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule B

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

St Prix Es 1	Franconville Fc 1	Les deux clubs responsables
--------------	-------------------	-----------------------------

St Prix Es 1 : AVERTISSEMENT

Franconville Fc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cratérium U15 F À 8 / Phase 1 / Poule A

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Puiseux Louvres 95 1	Bezons Uso 2	Les deux clubs responsables
----------------------	--------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : AVERTISSEMENT

Bezons Uso 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Goussainville Fc 1	Montmagny Fc 1	Les deux clubs responsables
--------------------	----------------	-----------------------------

Goussainville Fc 1 : AVERTISSEMENT

Montmagny Fc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Cratirium U15 F À 8 / Phase 1 / Poule D

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Goussainville Fc 2	Mery Meriel Bessanco 1	Les deux clubs responsables
--------------------	------------------------	-----------------------------

Goussainville Fc 2 : AVERTISSEMENT

Mery Meriel Bessanco 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 1) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Presles Usl 1	Ent. Boissy/Chars 1	Les deux clubs responsables
---------------	---------------------	-----------------------------

Presles Usl 1 : 100€ AMENDE

Ent. Boissy/Chars 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Gafepb 1	Survilliers Avenir 2	Les deux clubs responsables
----------	----------------------	-----------------------------

Gafepb 1 : AVERTISSEMENT

Survilliers Avenir 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule B

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Pierrelaye Fc 2	E.S. Herblay 6	Les deux clubs responsables
-----------------	----------------	-----------------------------

Pierrelaye Fc 2 : AVERTISSEMENT

E.S. Herblay 6 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cratirium Futsal U15 / Phase 1 / Poule B

Journée du 19 NOVEMBRE 2022

Garges Djibson 2	Sannois Futsal Club 1	Les deux clubs responsables
------------------	-----------------------	-----------------------------

Garges Djibson 2 : 100€ AMENDE

Sannois Futsal Club 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Coupe Du Comite Seniors 2 / Phase 1 / Poule Unique

Journée du 20 NOVEMBRE 2022

Persan Us 03 3	Argenteuil Fc 2	Les deux clubs responsables
----------------	-----------------	-----------------------------

Persan Us 03 3 : AVERTISSEMENT

Argenteuil Fc 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 14 NOVEMBRE 2022
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)

U10-U11 (Série 1) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 12 NOVEMBRE 2022

Survilliers Avenir 2	Cergy Pontoise Fc 7	RETRAIT
----------------------	---------------------	---------

Survilliers Avenir 2 : RETRAIT AVERTISSEMENT

Cergy Pontoise Fc 7 : RETRAIT AMENDE

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 12 NOVEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 3	Cergy Pontoise Fc 5	RETRAIT
------------------------	---------------------	---------

Soisy Andilly Margen 3 : RETRAIT AVERTISSEMENT

Cergy Pontoise Fc 5 : RETRAIT AMENDE



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2022

Présents : Mme Sylvestre
MM. Pézière – El Fakri – Traon - Sénécal - Podan-Mavounzy

Excusés : MM. N'Diaye - Cokgul

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

ENGAGEMENTS

INFORMATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la COC demande aux clubs de vérifier toutes leurs rencontres à venir dans FootClubs



REPORT DES JOURNÉES du 15 et 16 OCTOBRE

Les matches de la journée 4 des 15 et 16 octobre 2022 sont reportés au 17 et 18 décembre 2022

CONVOCATIONS

La Commission convoque le MARDI 29 NOVEMBRE 2022 à 17H30 :

*Le Président et le correspondant du club du FC ALPINE

COURRIERS CLUBS

GAPEPB

Courriel du 21/11/2022

La COC prend note de la réponse faite à l'ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT MOURS

ENT. BEAUMONT MOURS

Courriel du 21/11/2022

Match n°24685530 du 27/11/2022 à 12H

ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT MOURS 2 / GAPEPB 1

Match maintenu à l'horaire officiel : accord refusé par votre adversaire

GONESSE RC

Courriel du 22/11/2022

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande, le 27/12 n'est pas une date officielle pour une journée de championnat : Match maintenu à la date officielle (27/11/2022)

MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO

Amendes :

- absence à convocation le 08/11/2022 : Amende 35€00

- absence à convocation le 15/11/2022 : Amende 35€00

REMERCIEMENTS ARBITRES

- DA SILVA Nelson
- DUCASSE Michel
- DUHAMEL Kevin
- LEPLORD Fabien

DATES – TERRAINS – HEURES

ARGENTEUIL FC

Courriel du 22/11/2022

Anciens D1

Match n°24672967 du 27/11/2022

ARGENTEUIL FC 11 / PUISEUX LOUVRES 95 12

Nouvelle installation : ce match se déroulera au stade du Marais 2 à Argenteuil

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

**HERBLAY ES**

Courriel du 21/11/2022

U18 D3 Poule B

Match n°24685793 du 27/11/2022

HERBLAY ES 1 / MONTMORENCY FC 1

Nouvel horaire : 15H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

TAVERNY COSMO

Courriel du 22/11/2022

U18 D2 Poule B

Match n°24685396 du 27/11/2022

COSMO TAVERNY 1 / ARNOUVILLE FAS 1

Nouvel horaire : ce match se déroulera à 15H sur les installations du Cosmo

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)**ARGENTEUIL FC**

Courriel du 21/11/2022

U14 D1

Match n°24692508 du 17/12/2022

ARGENTEUIL RC 2 / SAINT BRICE FC 1

Nouvelle date : 30/11/2022

Nouvel horaire : 17H

Nouvelle installation : ce match se déroulera au stade du Coudray 1 à Argenteuil

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

COURDIMANCHE AS

Courriel du 16/11/2022

Anciens D4 Poule A

Match n°24674216 du 27/11/2022

COURDIMANCHE AS 12 / PUISEUX LOUVRES 95 12

Nouvelle date : 05/02/2003

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

COURDIMANCHE AS

Courriel du 16/11/2022

CDM D2

Match n°2471445 du 19/03/2023

COURDIMANCHE AS 5 / MAGNY VEXIN FC 5

Nouvelle date : 05/03/2023

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

**MONTSOULT BAILLET US**

Courriel du 18/11/2022

Seniors D4 Poule A

Match n°24660939 du 04/12/2022

MONTSOULT BAILLET US 2 / EMMB 2

Nouvelle date : 18/12/2022

Nouvel horaire : 15H30

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

VEXIN AS

Courriel du 18/11/2022

Anciens D3 Poule C

Match n°24673681 du 11/12/2022

BRUYERES BERNES USM 11 / VEXIN AS 11

Nouvelle date : 08/01/2023

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

CONFIRMATION DE RÉSULTAT**Anciens D3 Poule A**

Match n° 24673367 du 20/11/2022

FRANCONVILLE FC 12 / PIERRELAYE FC 11

FRANCONVILLE FC 12	2 buts	0 pt
PIERRELAYE FC 11	3 buts	3 pts

Anciens D4 Poule B

Match n° 24674339 du 13/11/2022

ROISSY EN FRANCE US 12 / ESSG 11

ESSG 11	1 but	0 pt
ROISSY EN FRANCE 12	3 buts	3 pts

U16 D3 Poule C

Match n° 24689807 du 13/11/2022

MCONTMORENCY F 2 / MONTMAGNY FC 1

MONTMAGNY FC 1	0 but	0 pt
MONTMORENCY FC 2	5 buts	3 pts

1^{ER} APPEL DE FEUILLE DE MATCH**Critérium + 55 ans Poule A**

Match n° 24682319 du 06/11/2022

MAGNY VEXIN FC 25 / COSMO TAVERNY 25

U18 D2 Poule A

Match n° 24685257 du 13/11/2022

ARGENTEUIL FC 2 / MONTMAGNY FC 1

2^{EME} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

**Critérium +Vétérans + 45 ans Poule B**

Match n° 25039126 du 18/09/2022

CORMEILLES ACS 15 / ENT. COURDIMANCHE MENU COURT 15

U18 D2 Poule A

Match n° 24685257 du 30/10/2022

COURDIMANCHE AS 1 / JOUY LE MOUTIER FC 1

MATCHES À JOUER**18 DÉCEMBRE 2022****U18 D2 Poule A**

Match n° 24685247

ARGENTEUIL FC 2 / ERAGNY FC 1

U18 D3 Poule A

Match n°24685504

GAFEPB 1 / AAS SARCELLES 3

08 JANVIER 2023**U18 D2 Poule A**

Match n° 24685231

GOUSSAINVILLE FC 1 / ARGENTEUIL FC 2

U18 D3 Poule A

Match n°24685516

GOUSSAINVILLE FC 2 / GAFEPB 1

1^{ER} FORFAIT AVEC AMENDE**U18 D3 Poule B**

Match n°24685788 du 20/11/2022

MONTMORENCY FC 1 / THILLAY ESM 1

THILLAY ESM 1**Amende 24€00**

THILLAY ESM 1 -1pt

0but

MONTMORENCY 3pts

5buts

U14 D2 Poule B

Match n°24692882 du 19/11/2022

FOSSES UF 2 / ASSO A 2

ASSO A 2**Amende 24€00**

ASSO A 2 -1pt

0but

FOSSES UF 2 3pts

5buts

**SENIORS Féminines**

Match n°24699878 du 19/11/2022
GONESSE RC 1 / COSMO TAVERNY 2

COSMO TAVERNY 2 Amende 31€00

COSMO TAVERNY 2	-1pt	0but
GONESSE RC 1	3pts	5buts

3^{ème} FORFAIT AVEC AMENDE**Anciens D4 Poule A**

Match n°24674181
PUISEUX LOUVRES 95 12 / VAUREAL FCM 12

VAUREAL FCM 12 Amende 41€50

VAUREAL FCM 12	-1pt	0but
PUISEUX LOUVRES 95 12	3pts	5buts

FORFAIT GÉNÉRAL**VAUREAL FCM**

Anciens D4 Poule A
Amende 72€00

Secrétaire de Séance
M Senecal

Président de Séance
Mme Sylvestre



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SECTION FÉMININES

RÉUNION DU 14 NOVEMBRE 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

Catégorie de U14F à U18F

o1er = **24€**

o2ème = 27.5€

o3ème = **33.5€ + Forfait Général 57€ = 90.5€**

Catégories seniors F

o1er = **31€**

o2ème = **37.5€**

o3ème = **41.5€ + Forfait Général 72€ = 113.5€**

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**



- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

SENIORS F COUPE DU VAL D'OISE

Les équipes Séniors F à 8 souhaitant participer à la coupe Seniors à 11, doivent faire une demande par mails à la Commission Coupe.

Date butoir le 20/11/22

INSCRIPTION DES CLUBS

TOUS LES CLUBS QUI SE SONT INSCRITS APRÈS LA DATE BUTOIR DU 14/09/22 (Sans passer par le Google form) doivent envoyer par mails les informations suivantes :

- *Réfèrent féminin + mails + téléphone
- *Responsable par équipes engagés + mails + téléphone
- *Stade, Horaires et surfaces des rencontres par catégories

Sans retour de votre par avant le 11/12/ vos équipes seront automatiquement désengagées

CLUBS CONCERNÉS

ARGENTEUIL FC – U11F / U13F / U15F
ENT HERBLAY ST LEU – U11F / U15F / SENIORS F à 8
ST OUEN L'AUMONE AS – U11F / U15F
PONTOISIENNE JS – U13F
AUVERS ENNERY FC – SENIORS à 8
CHAMPAGNE SFC – SENIORS F à 8
GAFEPB – SENIORS F à 8
VIARMES ASNIERES OL – SENIORS à 8
ERAGNY AS - U11F

JOURNÉE DU 14 ET 15 OCTOBRE 2022

U15F – JOURNÉE GELÉE (Non reportée)

U18F – LES 3 DATES DE CRITÉRIUM 19/11 – 26/11 – 03/12

SENIORS F à 8 – REPORTÉ AU 02/12



COURRIERS

St OUEN L'AUMONE AS

Mail du 11/11/22

Nous avons bien reçu vos informations concernant vos engagements U11F et U15F dans les critères et le désire d'engager une deuxième équipe U15F dans la phase 2.

AUVERS-ENNERY FC

Mail du 14/11/22

Nous avons bien reçu vos informations concernant votre engagement en seniors F en critérium à 8.

COUPES DU VAL-D'OISE

EQUIPES ENGAGÉES U15F 1^{ER} TOUR LE 07/01/23

1. ADAMOIS OL 1
2. ARGENTEUIL FC 1
3. ARGENTEUIL RC 1
4. BELLOY ST MARTIN ASC 1
5. BEZONS USO 1
6. CERGY PONTOISE FC 1
7. COSMO TAVERNY 1
8. DEUIL ENGHIEU FC 1
9. ECOUEN FC 1
10. ENT BEAUMONT MOURS 1
11. ENT HERBLAY ST LEU 1
12. ENT MEY MERIEL BESSANCOURT 1
13. ENT SSG SOISY 1
14. ENT ST OUEN AUMONE AS 1
15. ERAGNY AS 1
16. FOSSES UF 1
17. GOUSSAINVILLE FC 1
18. GROSLAY FC 1
19. MONTMAGNY FC 1
20. MONTMORENCY FC 1
21. OSNY FC 1
22. PERSAN US 03 1
23. PUISEUX LOUVRES 95 FC 1
24. ROISSY EN France US 1
25. SARCELLES AAS 1
26. ST BRICE FC 1
27. ST PRIX ES 1



ÉQUIPES ENGAGÉES U18F
1^{er} TOUR LE 21/01/23

1. ARGENTEUIL RC 1
2. BEZONS USO 1
3. CERGY PONTOISE FC 1
4. CORMEILLAIS ACS 1
5. ENT SSG SOISY 1
6. ERAGNY FC 1
7. FOSSES FU 1
8. FRANCONVILLE FC 1
9. MONTMAGNY FC 1
10. ROISSY EN France US 1
11. SARCELLES AAS 2
12. ST OUEN L'AUMONE AS 1

ÉQUIPES ENGAGÉES SENIORS F
1^{er} TOUR LE 10/12/22

1. ARGENTEUIL FC 1
2. ARGENTEUIL RC 1
3. BELLOY ST MARTIN ASC 1
4. CERGY PONTOISE FC 1
5. COSMO TAVERNY 1
6. ENT BEAUMONT MOURS 1
7. ENT FOSSES MARLY 1
8. ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1
9. GAFEPB 1
10. GONESSE RC 1
11. MONTMORENCY FC 1
12. SARCELLES AAS 1
13. ST PRIX ES 1

MODIFICATIONS- HORAIRES – DATES - LIEUX

ECOUEEN FC

Footclub du 14/11/22

U15F-B ; journée 3 ; Match n°25259544

ECOUEEN FC1/St OUEN L'AUMONE AS1

Nouvel Horaire : 14H

Ent ES HERBLAY-St LEU

Footclub du 13/11/22

U15F-B ; journée 3 ; Match n°25259546

Ent ES HERBLAY-St LEU FC2/Franconville FC2

Stade des Beauregards 2, 130 route de Pierrelaye à HERBLAY

Nouvel Horaire : 14H



Ent ES HERBLAY-St LEU

Footclub du 13/11/22

Seniors F - A ; journée 3 ; Match n°25259358

Ent ES HERBLAY-St LEU FC2/AUVERS-ENNERY FC1

Stade des Beauregards 2, 130 route de Pierrelaye à HERBLAY

RENCONTRES REPORTÉES

16/12/2022

SENIORS F

Groupe A

Match n°25259351 (rencontre initiale du 30/09/22)

GROSLAY FC 1 / MAGNY EN VEXIN FC 1



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2022

Présents : Mme Cyprien
MM. Maillet - Moukrim

Absents excusés : MM. N'Diaye - Lalotte - M Lacour

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.

**COURRIERS****ARGENTEUIL FC**

Mail du 22/11/2022

Pris note de votre courrier, concernant le résultat de votre rencontre en SENIORS 2, vous en remerciant.

COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – U14**2e TOUR du 26 NOVEMBRE 2022 A 15H00 – CVO U14**

Match	CLUB	CLUB
1	THILLAY ESM 1	VEXIN AS 1
2	GOUSSAINVILLE FC 1	BEZONS USO 1
3	ST PRIX ES 1	PERSAN US 03 1
4	GROSLAY FC 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1
5	VAUREAL FCM 1	ERAGNY FC 1
6	VILLIERS LE BEL FC 1	ARGENTEUIL FC 1
7	CORMEILLAIS ACS 1	ST BRICE FC 1
8	ES HERBLAY 1	GARGES FCM 1
9	ERMONT AS 1	OSNY FC 1
10	NEUVILLE S/OISE AS 1	FOSSES FU 1
11	JOUY LE MOUTIER FC 1	CHAMPAGNE SFC 95 1
12	BEAUCHAMP AS 1	COSMO TAVERNY 1
13	GONESSE RC 1	ROISSY EN FRANCE US 1

ST PRIX ES

Mail du 10/11/2022

ST PRIX ES 1 / PERSAN US 03 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au Stade Georges Glatigny 1 à St Prix.

Prévenir vos adversaires.

ES HERBLAY

Mail du 20/11/2022

ES HERBLAY 1 / GARGES FCM 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au Stade des BEAUREGARDS 2 à Herblay.

Prévenir vos adversaires.



CORMEILLAIS ACS

Mail du 21/11/2022

CORMEILLAIS ACS 1 / ST BRICE FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 15h30.

Accord des deux clubs

Accord de la commission.

COUPE DU COMITÉ - U14

CADRAGE du 26 NOVEMBRE 2022 A 15H00 – COMITE U14

Match	CLUB	CLUB
1	ST LEU 95 FC 2	ADAMOIS OL 2
2	BEZONS USO 2	GOUSSAINVILLE FC 2
3	SARCELLES AAS 4	ERMONT AS 2
4	CERGY PONTOISE FC 4	ST LEU 95 FC 3
5	CERGY PNTTOISE FC 3	GARGES FCM 2
6	ENT SANNOIS ST GRATIEN 2	SARCELLES AAS 3
7	ST BRICE FC 3	SARCELLES AAS 5
8	ARGENTEUIL FC 2	SOISY ANDILLY MARGENCY 2
9	ARGENTEUIL RC 3	MERY MERIEL BESSANCOURT 2

RC ARGENTEUIL

Mail du 18/11/2022

RC ARGENTEUIL 3 / MERY MERIEL BESSANCOURT 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 16h00.

Accord des deux clubs

Accord de la commission.

BEZONS USO

Mail du 21/11/2022

BEZONS USO 2 / GOUSSAINVILLE FC 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 15h30.

Accord des deux clubs

Accord de la commission.



COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – VÉTÉRANS + 55 ANS

CADRAGE du 18 Décembre 2022 A 9H30 – +55 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	ST LEU 95 FC 25	COSMO TAVERNY 25
2	MAGNY EN VEXIN FC 25	ENT SANNOIS ST GRATIEN 25
3	FRANCONVILLE FC 25	EZANVILLE ECOUEN US 25
4	ENT GAFEPB ST PRIX 25	ES HERBLAY 25
5	CORMEILLAIS ACS 25	GROSLAY FC 25

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – U16

CADRAGE du 18 Décembre 2022 A 14H30 – CVO 16

Match	CLUB	CLUB
1	ROISSY EN FRANCE US 1	GOUSSAINVILLE FC 1
2	ADAMOIS OL 1	ST LEU 95 FC 1

COUPE DU COMITÉ – U16

8e de Finale du 18 Décembre 2022 A 14H30 – COMITE 16

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC 5	CERGY PONTOISE FC 3
2	SARCELLES AAS 4	SARCELLES AAS 5
3	RC ARGENTEUIL 3	RC ARGENTEUIL 2
4	GONESSE RC 2	ENT SANNOIS ST GRATIEN 3
5	COSMO TAVERNY 2	ERAGNY FC 2
6	ES HERBLAY 2	ST LEU 95 FC 2
7	BEZONS USO 2	GARGES FCM 2
8	ADAMOIS OL 2	ST BRICE FC 2

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL – VÉTÉRANS + 45 ANS

8e de Finale du 18 Décembre 2022 A 09H30 – +45 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	NEUVILLE S/OISE AS 15	ES HERBLAY 15
2	ST LEU 95 FC 15	ECOUEN FC 15
3	MONTSOULT BAILLET US 15	JOUY LE MOUTIER FC 15
4	ENT OSNY BOISSY 15	COSMO TAVERNY 15
5	MERY MERIEL BESSANCOURT 15	SOISY ANDILLY MARGENCY 15
6	FRANCONVILLE FC 15	GONESSE RC 15
7	ERAGNY FC 15	MONTIGNY FC 95
8	AUVERS ENNERY FC 15	ENT SANNOIS ST GRATIEN 15



COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – SENIORS F

8e de Finale du 10 DECEMBRE 2022 A 15H00 – CVO SENIORS F

Match	CLUB	CLUB
1	GONESSE RC 1	GROSLAY FC 1
2	GAFEPB 1	CERGY PONTOISE FC
3	ENT HERBLAY ST LEU 1	MONTMORENCY FC 1
4	ARGENTEUIL FC 1	ENT FOSSES MARLY 1
5	BELLOU ST MARTIN ASC 1	COSMO TAVERNY 1
6	ENT BEAUMONT MOURS 1	SARCELLES AAS 1
7	RC ARGENTEUIL 1	MERY MERIEL BESSANCOURT 1
EXEMPT : ST PRIX ES 1		

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – CVO SENIORS

3e TOUR du 18 DECEMBRE 2022 A 14H30 – CVO SENIORS 1

Match	CLUB	CLUB
1	VILLIERS LE BEL FC 1	OSNY FC 1
2	PIERRELAIE FC 1	ECOEN FC 1
3	DEUIL ENGHEN FC 1	GONESSE RC 1
4	EAUBONNE CSM 1	BEAUCHAMP AS 1
5	ENT SANNOIS ST GRATIEN 2	CORMEILLAIS ACS 1
6	JOUY LE MOUTIER FC 1	MERY MERIEL BESSANCOURT 1
7	ERAGNY FC 1	BEZONS USO 1
8	ES HERBLAY 1	PERSAN US 03 1
9	VIARMES ASNIERES OL 1	MONTSOULT BAILLET US 1
10	CHAMPAGNE SFC 95 1	MARLY LA VILLE ES 1
11	MENUCOURT AS 1	AUVERS ENNERY FC 1
EXEMPT : GROSLAY FC 1		



COUPE DU COMITÉ - SENIORS

8e de Finale du 18 DECEMBRE 2022 A 14H30 – COMITE SENIORS 2

Match	CLUB	CLUB
1	COSMO TAVERNY 2	ST OUEN L'AUMONE AS 3
2	ARGENTEUIL RC 2	MARLY LA VILLE ES 2
3	VAUREAL FCM 2	ST LEU 95 FC 2
4	BEZONS USO 2	PERSAN US 03 2
5	COURDIMANCHE AS 2	ADAMOIS OL 2
6	FRANCONVILLE FC 2	CORMEILLAIS ACS 2
7	GROSLAY FC 2	MONTMORENCY FC 2 OU VILLIERS LE BEL FC 3
8	GONESSE RC 2	ARGENTEUIL FC 2 OU PERSAN US 03 3

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – U18

3e TOUR du 18 DECEMBRE 2022 A 14H30 – CVO U18

Match	CLUB	CLUB
1	ES HERBLAY 1	SOISY ANDILLY MARGENCY 1
2	ECOUEEN FC 1	PERSAN US 03 1
3	ST PRIX ES 1	THILLAY ESM 1
4	PUISEUX LOUVRES 95 1	GARGES FCM 1
5	CERGY PONTOISE FC 1	ARGENTEUIL FC 1
6	ADAMOIS OL 1	GONESSE RC 1
7	VAUREAL FCM 1	CORMEILLAIS ACS 1
8	ROISSY EN FRANCE US 1	ARNOUVILLE F. AS 1
9	PIERRELAYE FC 1	GOUSSAINVILLE FC 1
10	ENT CHAMPAGNE BEAUMONT 1	MONTMAGNY FC 1
11	ENT ES MARLY FONTENAY 1	BEZONS USO 1
12	FRANCONVILLE FC 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1



COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – CDM

8e de Finale du 18 DECEMBRE 2022 A 09H30 – CVO CDM

Match	CLUB	CLUB
1	GONESSE RC 5	ARGENTEUIL FC 5
2	MERY MERIEL BESSANCOURT 5	FRANCO PORTUGAIS ARG. 5
3	MACCABI SARCELLES 5	ST LEU 95 FC 5
4	CHAMPAGNE SFC 95 5	ST BRICE FC 5
5	ERMONT AS 5	BELLOY ST MARTIN ASC 5
6	ADAMOIS OL 5	GARGES FCM 5
7	CORMEILLAIS ACS 5	MONTSOULT BAILLET US 5
8	ST PRIX ES 5	MENUCOURT AS 5

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – ANCIENS

CADRAGE du 18 DECEMBRE 2022 A 09H30 – CVO ANCIENS

Match	CLUB	CLUB
1	MONTMORENCY FC 11	GONESSE RC 11
2	MARLY LA VILLE ES 11	EZANVILLE ECOUEN US 11
3	MONTIGNY FC 95 11	COSMO TAVERNY 11
4	ARGENTEUIL FC 11	SARCELLES AAS 11
5	CERGY PORTUGAIS 11	USC SAINT GRATIEN 11
6	GOUSSAINVILLE FC 11	FRANCONVILLE FC 11
7	BOUFFEMONT ACF 11	ST LEU 95 FC 11
8	ACADEMIE FOOTBALL CLUB 11	CERGY PONTOISE FC 11
9	ROISSY EN FRANCE US 11	HERBLAY SUR SEINE FC 11
10	BEAUCHAMP AS 11	MERY MERIEL BESSANCOURT 11
11	GARGES FCM 11	MENUCOURT AS 11

PERSAN US 03

COMITE SENIORS 2

Match du 20/11/2022

PERSAN US 03 3 / ARGENTEUIL FC 2

1er Appel à la feuille de match le 22/11/2022

Animateur de séance : M Maillet

Secrétaire de séance : Mme Cyprien



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 21 NOVEMBRE 2022

Présents Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos
MM. Jasemin – Sénécal

Assistent Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)

Excusé M. Le Nagard

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



FORMATION ACCOMPAGNATEURS ÉQUIPES FOOT ANIMATION

Cette formation qui aura lieu le **samedi 26 novembre de 8h00 à 12h00** au DVOF, permettra aux stagiaires de :

- * Connaître le rôle d'accompagnateur d'équipe et en assurer les missions ;
- * Maîtriser l'ensemble des étapes d'organisations des jours de match (logistique, sécurité, ...)
- * Appréhender les lois du jeu.

COURRIERS DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 20 11 22

Pris note de votre demande de modification d'horaire des centres n° 19 Challenge U10 et n° 6 Challenge U11, à 9h30 au lieu de 11h00.

ADAMOIS OL : Mail du 21 11 22

Pris note de votre impossibilité d'utiliser la FMI sur critères U10/U11 du 19 11 22 contre ERMONT ACF. La commission vous demande de lui transmettre rapidement les feuilles de match papier

ARGENTEUIL RC : Mail du 15 11 22

Pris note de votre impossibilité d'utiliser la FMI sur critérium U12 Avenir du 19 11 22

ARGENTEUIL RC : Mail du 15 11 22

Pris note de l'adresse du stade pour le plateau U8 niveau 2 du 26 11 22, à savoir :
Stade Auguste Delaune – 5, Place des Vosges - 95100 ARGENTEUIL
La commission vous demande de prévenir les clubs qui doivent se déplacer

ARGENTEUIL RC : Mail du 18 11 22

Pris note de votre demande de modification d'horaire des centres n° 11 Challenge U10 et n° 19 Challenge U11, à 9h30 au lieu de 11h00.

BEAUCHAMP AS : Mail du 20 11 22

Pris note de la réception de votre feuille de présence réclamée de vos équipes U6/U7 sur plateau du 08 10 22 à MONTMORENCY FC.

BELLOU ST MARTIN ASC : Mail du 13 11 22

Pris note de la réception des feuilles de critérium U12/U13 réclamées.

BELLOU ST MARTIN ASC : Mail du 20 11 22

Pris note du forfait général de votre équipe 2 sur critérium U12/U13 – série 2 – groupe D

BELLOU ST MARTIN ASC : Mail du 15 11 22

Pris note de l'adresse du stade pour tous les plateaux U6/U7 & U8/U9, à savoir :
Stade Raymond Fosset – Rue Roger Salengro – 95270 ST MARTIN DU TERTRE
La commission vous demande de bien vouloir renseigner cette adresse dans FAL

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 19 11 22

Pris note de la réception de votre feuille de présence réclamées, de vos équipes U6/U7 sur plateau du 08 10 22 à BELLOU ST MARTIN ASC. La commission vous demande de la déposer dans FAL. Aucun document ne doit être transmis à la commission.

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 21 11 22

Pris note de votre interrogation concernant l'inscription de votre équipe U12/U13 sur la Coupe U12. Pour tous les clubs n'ayant qu'une équipe U12/U13 d'engager en critérium, la commission a intégré cette équipe sur le Festival Foot U13

**COURDIMANCHE AS** : Mail du 19 11 2022

Pris note de votre demande de déplacer le centre du plateau U9 du 26 11 22. Malheureusement la commission ne peut accéder à votre demande.

DEUIL ENGHEN FC : Mail du 12 11 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 le 03 12 22

EAUBONNE CSM : Mail du 20 11 22

Pris note de votre impossibilité d'utiliser la FMI sur la rencontre n° 25266758 du 19 11 22 – critérium U10/U11 contre GOUSSAINVILLE FC. La commission vous demande de lui faire parvenir rapidement la feuille de match papier

ECOUEN FC : Mail du 20 11 22

Pris note de l'adresse du stade pour le centre n° 29 Challenge U10 du 26 11 22, à savoir :
Stade Municipal – Avenue du Maréchal Foch à ECOUEN. Coup d'envoi des rencontres à 11h00

ENTENTE MMB : Mail du 21 11 22

Pris note de l'adresse du stade pour le centre du center n° 11 Challenge U11, à savoir : Stade des Marboulus – 18
Chemin de l'Isle 95550 BESSANCOURT
Pris note de votre demande de modification d'horaire du centre n° 11 Challenge U11 à 9h30 au lieu de 11h00. La commission vous demande de prévenir vos adversaires.

ENTENTE SSG : Mail du 21 11 22

Pris note de la réception des feuilles de présence réclamées, de vos équipes U6/U7 à ERMONT AMS. La commission vous rappelle que toutes les feuilles de présence ou de plateau doivent être déposées directement dans FAL même si vous êtes club visiteur.

ENTENTE SSG : Mail du 21 11 22

Pris note de votre remarque concernant l'amende de 30€. Celle-ci concerne la non-transmission de la feuille de plateau (récapitulative) et non la feuille de présence.

ENTENTE SSG : Mail du 21 11 22

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour forfait non-avisé de vos équipes U6/U7 sur plateau à BRUYERES BERNES USM. Après vérification la commission n'a jamais reçu ce mail car l'adresse du destinataire sur votre mail du 03 10 22 est incorrecte.

ENTENTE SSG : Mail du 21 11 22

Pris note de l'adresse des stades pour les plateaux. La commission vous demande de les renseigner dans FAL

ERMONT AMS : Mail du 18 11 22

Pris note de votre réponse sur l'appel de feuilles de présence de vos équipes U8/U9 sur plateau du 01 10 22.
Pris note de la réception de la feuille réclamée

GARGES LES GONESSE FCM : Mail du 17 11 22

Pris note de l'engagement de vos équipes U12 sur la Coupe U12

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 17 11 22

Pris note de vos remarques sur rencontre de critérium U12 Avenir du 12 11 22 au COSMO TAVERNY.

HERBLAY ES : Mail du 21 11 22

Pris note de votre accord pour modification de l'horaire du centre n° 11 - Challenge U11 à ENTENTE MMB samedi 26 11 22

**HERBLAY ES** : Mail du 21 11 22

Pris note de votre impossibilité de jouer les 4 rencontres de critérium U12/U13 contre MONTMAGNY SORTS à 13h30

La commission vous demande de voir avec le club adverse pour avancer l'horaire des premières rencontres à 11h30.

La commission vous rappelle que toutes les demandes de modification d'horaire ou de stade doivent se faire via FOOTCLUB

HERBLAY ES : Mail du 21 11 22

Pris note de votre demande de l'adresse du centre n° 5 et 28 des challenges U11. La commission vous demande de consulter les adresses sur le site du DVOF – rubrique Club ou de voir directement avec le club recevant

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 18 11 22

Pris note de votre demande concernant les amendes pour non-transmission des feuilles de présence et feuilles de plateau. Après vérification la commission transmet au secrétariat l'annulation de l'amende de 30€ pour non-transmission de feuille de plateau, mais il manque toujours la feuille de présence du club de CERGY PONTOISE FC et vous n'avez mentionnée aucune remarque sur ce sujet dans FAL

LE THILLAY ESM : Mail du 18 11 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de présence de votre équipe U9 N2 du 01 10 22.

MARLY LA VILLE ES : Mail du 18 11 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe 1 sur centre n° 20 Coupe U12 au COSMO TAVERNY le 19 11 22

MARLY LA VILLE ES : Mail du 21 11 22

Pris note de votre demande de modification d'horaire du centre n° 24 du Challenge U10 à MARLY à 10h00 au lieu de 11h00

MENUCOURT AS : Mail du 17 11 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 19 11 22

PARMAIN AC : Mail du 20 11 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 03 12 22. Le centre est transféré dans son intégralité à ENTENTE BEAUMONT MOURS

PARMAIN AC : Mail du 20 11 22

Pris note de la feuille de présence réclamée, de votre équipe U6/U7 réclamée. La commission vous demande de la déposer dans FAL.

PONTOISIENNE JS : Mail du 21 11 22

Pris note de vos explications sur l'organisation du centre de Coupe U12

ST BRICE FC : Mail du 18 11 22

Pris note de vos explications quant à l'appel de feuille de critérium U12 Avenir du 22 10 22. Après vérification la commission annule le 2^{ème} appel de feuille de rencontre

ST OUEN L'AUMONE AS : Mail du 20 11 22

Pris note de la feuille de présence réclamée, de votre équipe U6/U7 du 19 11 22. La commission vous demande de la scanner et la déposer dans FAL. Depuis le début de saison la commission ne doit plus réceptionner de feuilles

ST PRIX ES : Mail du 21 11 22

Pris note de vos explications sur l'organisation du centre de Coupe U12 à la PONTOISIENNE JS

**ST PRIX ES : Mail du 21 11 22**

Pris note de votre demande de l'adresse du challenge U11 à BEAUCHAMP AS. La commission vous demande de consulter les adresses sur le site du DVOF – rubrique club ou de voir directement avec le club recevant

ST PRIX ES : Mail du 21 11 22

Pris note de votre demande de l'adresse du challenge U11 à ST LEU FC. La commission vous demande de consulter les adresses sur le site du DVOF ou de voir directement avec les clubs recevant

ST PRIX ES : Mail du 21 11 22

Pris note de votre demande de l'adresse du challenge U11 à VIARMES ASNIERES. La commission vous demande de consulter les adresses sur le site du DVOF ou de voir directement avec les clubs recevant

SOISY AM FC : Mail du 19 11 22

Pris note de la feuille de présence réclamée, de vos équipes U8/U9 du 01 10 22.

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 21 11 22

Pris note de votre réponse quat à l'appel de feuille de présence de votre équipe U9 N2 du 01 10 22.

VIARMES ASNIÈRES OL : Mail du 22 11 22

Pris note de la fermeture de vos installations jusqu'au 27 11 22 inclus. Le centre n° 25 du Challenge U10 est reportée dans son intégralité au 03 12 2022. La commission vous demande de prévenir les clubs qui devaient se déplacer.

VILLIERS LE BEL FC : Mail du 17 11 22

Pris note de votre réponse quat à l'appel de feuille de présence de vos équipes U8/U9 N1 du 01 10 22.

M. Malik AICH : Mail du 18 11 22

Mail non traité

M. Mehdi KACI : Mail du 19 11 22

Mail non traité

COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.

REPORT DES RENCONTRES DU 15 OCTOBRE

Les rencontres de critérium U10/U11 - U12/U13 et Critérium Avenir du 15 Octobre 2022 sont reportées au 7 Janvier 2023.

RAPPEL

Toutes les feuilles récapitulatives de plateau et feuilles de présence des clubs doivent impérativement être déposées dans FAL par le club recevant.

Si un club visiteur oublie de laisser sa feuille de présence lors de son déplacement, il doit impérativement la déposer dans FAL pour éviter une amende pour non-transmission.

La commission demande également à chaque club recevant d'indiquer dans FAL l'absence d'équipes ou clubs ainsi que l'absence de feuilles de présence.



CONVOCATIONS

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 À 19 HEURES

La commission convoque :

- M. Ichem EL MAHI du club de **GOUSSAINVILLE FC**
- M. Gilles BONGOÛT du club du **COSMO TAVERNY**

Suite rencontre Critérium U12 Avenir du 12/11/2022

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 À 19 HEURES 30

La commission convoque :

- M. ROUGET Adrien – Responsable du centre n° 8 – Coupe U12 du club de **PONTOISIENNE JS**
- M. AHAJAJ Faycal – Responsable de l'équipe 1 du club de **PONTOISIENNE JS**
- M. AUGUSTIN Marc - Responsable de l'équipe 2 du club de **GONESSE RC**
- M. RUSSELLO Joseph - Responsable de l'équipe 2 du club de **ERAGNY AS**
- M. GUIA Antony - Responsable de l'équipe 1 du club de **ST PRIX ES**

Suite rencontres et jonglerie du centre n° 8 – Coupe U12 du 19 11 22

CHALLENGES U10 / U11

1^{er} TOUR DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

Le 1^{er} tour regroupe toutes les équipes U10 et U11 engagées en critérium et réparties en poules de 3 ou de 4.

Qualification :

Pour les U10 : Les 2 premiers de chaque poule pour obtenir un total de 64 équipes

Pour les U11 : Les premiers de chaque poule et les 31 meilleurs 2^{èmes} pour obtenir un total de 64 équipes

Seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Samedi 28 Janvier 2023

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de résultats – feuille d'arbitrage et feuilles des licenciés par équipe devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 5 décembre 2022 à 16 Heures dernier délai. Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver un double des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.



Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

ATTENTION : En raison de la tenue d'un plateau U8/U9, le début des rencontres est fixé à 11h00

Pour les centres qui peuvent organiser les rencontres dès 9h30, il est possible de le faire en ayant eu l'accord des clubs adverses auparavant.

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

Les centres qui ne pourront avoir lieu ce Samedi 19 Novembre 2022 seront reportés au Samedi 3 Décembre 2022, prioritaires sur les rencontres de critérium.



CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification

Challenge U10

U11 Filles : nées en 2012

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2013

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2014 dans la limite de 3 par équipe.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

Centre 1	CERGY-PONTOISE	Centre 2	DEUIL-ENGHIEN	Centre 3	MENUCOURT	Centre 4	BEZONS
	CERGY-PONTOISE FC 3		DEUIL-ENGHIEN FC 1		MENUCOURT AS 1		BEZONS USO 2
	ARNOUVILLE FAS 1		LE THILLAY ESM 1		BRUYERES-BERNES USM 1		GARGES FCM 1
	BELLOY ST MARTIN ASC 1		ENTENTE SSG 5		JOUY le MOUTIER FC 1		SAINT LEU FC 3
	SOISY-AM FC 2		EZANVILLE US 1		ARGENTEUIL RC 2		ECOUEN FC 1
Centre 5	SOISY-AM	Centre 6	PUISEUX-LOUVRES	Centre 7	OSNY	Centre 8	PERSAN
	SOISY-AM FC 3		PUISEUX-LOUVRES FC 1		OSNY FC 1		PERSAN US 1
	DEUIL-ENGHIEN FC 3		BEAUCHAMP AS 2		GOUSSAINVILLE FC 4		BEZONS USO 1
	FRANCONVILLE FC 3		ARGENTEUIL FC 1		SOISY-AM FC 1		MENUCOURT AS 2
	COURDIMANCHE AS 2		MONTMORENCY FC 1		ADAMOIS OL 1		ERMONT AmS 1
Centre 9	PIERRELAYE	Centre 10	ERMONT AcF	Centre 11	ARGENTEUIL RC	Centre 12	VILLIERS le BEL
	PIERRELAYE FC 1		ERMONT AcF 1		ARGENTEUIL RC 1		VILLIERS le Bel FC 3
	VEMARS ST WITZ FC 1		ENTENTE SSG 1		OSNY FC 2		SARCELLES AAS 4
	CERGY-PONTOISE FC 2		ARGENTEUIL FC 2		HERBLAY ES 3		BEAUCHAMP AS 1
	GROSLAY FC 1		MARLY La Ville ES 2		JOUY le MOUTIER FC 2		CORMEILLAIS ACS 1
Centre 13	GOUSSAINVILLE	Centre 14	COSMO TAVERNY	Centre 15	FRANCONVILLE	Centre 16	ST PRIX
	GOUSSAINVILLE FC 2		COSMO TAVERNY 1		FRANCONVILLE FC 1		SAINT PRIX ES 2
	CORMEILLAIS ACS 2		VEXIN AS 1		SAINT LEU FC 2		PERSAN US 2
	HERBLAY ES 1		DEUIL-ENGHIEN FC 2		SAINT BRICE FC 1		EAUBONNE CSM 1
	FRANCONVILLE FC 2		VIARMES-ASNIERES OL 2		ENTENTE MMB 2		DOMONT FC 1
Centre 17	ST BRICE	Centre 18	JOUY le MOUTIER	Centre 19	ADAMOIS	Centre 20	SARCELLES
	SAINT BRICE FC 3		JOUY le MOUTIER FC 3		ADAMOIS OL 2		SARCELLES AAS 2
	OSNY FC 3		SAINT BRICE FC 2		GONESSE RC 2		ERAGNY AS 2
	ERMONT AcF 2		COURDIMANCHE AS 1		ENTENTE SSG 4		FOSSES FU 2
	GONESSE RC 1		FRETTOISE ES 1		ROISSY US 1		CERGY-PONTOISE FC 1
Centre 21	ST LEU	Centre 22	HERBLAY	Centre 23	GONESSE	Centre 24	MARLY La VILLE
	SAINT LEU FC 1		HERBLAY ES 2		GONESSE RC 3		MARLY La Ville ES 1
	MAGNY EN VEXIN FC 1		SARCELLES AAS 5		VAUREAL FCM 1		VAUREAL FCM 2
	GOUSSAINVILLE FC 1		ECOUEN FC 2		ENTENTE MMB 1		GOUSSAINVILLE FC 3
	AUVERS-ENNERY FC 1		ENTENTE SSG 2		VILLIERS le Bel FC 2		PONTOISIENNE JS 1
Centre 25	VIARMES ASNIERES	Centre 26	PONTOISIENNE	Centre 27	ARNOUVILLE	Centre 28	GARGES
ENTENTE SSG 3			PONTOISIENNE JS 2		ARNOUVILLE FAS 2		GARGES FCM 2
VIARMES-ASNIERES OL 1			CHAMPAGNE SFC 1		COSMO TAVERNY 3		SARCELLES AAS 3
SAINT PRIX ES 1			ERMONT AmS 3		ERMONT AmS 2		COSMO TAVERNY 2
FOSSES FU 1			ERAGNY AS 1		MONTMAGNY FC 2		MONTMORENCY FC 2
Centre 29	ECOUEN	Centre 30	ST OUEN	Centre 31	BOUFFEMONT	Centre 32	CHAMPAGNE
	ECOUEN FC 3		SAINT OUEN AS 2		BOUFFEMONT AC 1		CHAMPAGNE SFC 2
	SAINT OUEN AS 3		SARCELLES AAS 1		BEAUMONT-MOURS ENT 1		EAUBONNE CSM 2
	BEZONS USO 3		MONTMAGNY FC 1		SAINT OUEN AS 1		VILLIERS le Bel FC 1



Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2011

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2012 et 2013

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Centre 1	ERAGNY	Centre 2	ERMONT AmS	Centre 3	GROSLAY	Centre 4	EAUBONNE
ERAGNY AS 2		ERMONT AmS 2		GROSLAY FC 1		EAUBONNE CSM 1	
COSMO TAVERNY 3		ARGENTEUIL RC 2		BEZONS USO 2		SAINT BRICE FC 3	
ARGENTEUIL FC 2		VIARMES-ASNIERES OL 1		BEAUMONT-MOURS ENT 1		AUVERS-ENNERY FC 2	
COURDIMANCHE AS 2		DEUIL-ENGHIEN FC 3		COSMO TAVERNY 1		ERMONT AmS 1	
Centre 5	ST OUEN AS	Centre 6	ADAMOIS	Centre 7	FRANCONVILLE	Centre 8	MONTMORENCY
OSNY FC 2		ADAMOIS OL 1		FRANCONVILLE FC 1		MONTMORENCY FC 1	
VILLIERS le Bel FC 1		MAGNY EN VEXIN FC 1		ERAGNY AS 1		ECOUEN FC 2	
SAINT OUEN AS 3		OSNY FC 1		CHAMPAGNE SFC 2		VEXIN AS 1	
HERBLAY ES 3		VILLIERS le Bel FC 3		SURVILLIERS AV 1		PIERRELLAYE FC 1	
Centre 9	BEAUCHAMP	Centre 10	CERGY-PONTOISE	Centre 11	ENTENTE MMB	Centre 12	DOMONT
BEAUCHAMP AS 1		CERGY-PONTOISE FC 1		ENTENTE MMB 2		DOMONT FC 1	
MENUCOURT AS 1		PUISEUX-LOUVRES FC 1		ECOUEN FC 3		EAUBONNE CSM 2	
SAINT PRIX ES 1		SAINT LEU FC 3		HERBLAY ES 1		SAINT LEU FC 2	
MONTMAGNY FC 1		VIARMES-ASNIERES OL 3		OSNY FC 3		FRETTOISE ES 1	
Centre 13	GAFEPB	Centre 14	BELLOY	Centre 15	CHAUMONTEL-LUZ	Centre 16	EZANVILLE
GAFEPB 1		BELLOY ST MARTIN ASC 1		CHAUMONTEL-LUZ. AS 1		EZANVILLE US 1	
VILLIERS le Bel FC 2		ECOUEN FC 1		PERSAN US 2		ERMONT AmS 3	
GONESSE RC 2		ERMONT AcF 2		ENTENTE SSG 5		FONTENAY EN PARISIS FC 1	
ENTENTE SSG 4		GOUSSAINVILLE FC 3		CORMEILLAIS ACS 1		FRANCONVILLE FC 3	
Centre 17	BRUYERES-BERNES	Centre 18	SARCELLES	Centre 19	ARGENTEUIL RC	Centre 20	VAUREAL
BRUYERES-BERNES USM 1		SARCELLES AAS 2		ARGENTEUIL RC 1		VAUREAL FCM 2	
GARGES FCM 1		BOISSY-CHARS ENT. 1		SAINT OUEN AS 1		JOUY le MOUTIER FC 2	
AUVERS-ENNERY FC 1		PONTOISIENNE JS 2		ROISSY US 2		SOISY-AM FC 3	
MARLY La Ville ES 1		DEUIL-ENGHIEN FC 1		GOUSSAINVILLE FC 2		SARCELLES AAS 3	
Centre 21	COURDIMANCHE	Centre 22	MONTMAGNY	Centre 23	ARNOUVILLE	Centre 24	CORMEILLAIS
COURDIMANCHE AS 1		MONTMAGNY FC 2		ARNOUVILLE FAS 2		PONTOISIENNE JS 1	
CERGY-PONTOISE FC 3		CERGY-PONTOISE FC 2		VIARMES-ASNIERES OL 2		CORMEILLAIS ACS 2	
MONTMORENCY FC 2		SARCELLES AAS 4		VEARS ST WITZ FC 1		ERMONT AcF 1	
SOISY-AM FC 2		SAINT BRICE FC 1		ENTENTE SSG 3		GONESSE RC 3	
Centre 25	MONTSOULT-BAILLET	Centre 26	FOSSES	Centre 27	ENTENTE SSG	Centre 28	ARGENTEUIL FC
MONTSOULT-BAILLET US 1		FOSSES FU 1		ENTENTE SSG 2		ARGENTEUIL FC 1	
SOISY-AM FC 1		GONESSE RC 1		BEZONS USO 3		GARGES FCM 2	
COSMO TAVERNY 2		MARLY La Ville ES 2		VAUREAL FCM 1		HERBLAY ES 2	
BEZONS USO 1		EZANVILLE US 2		ERAGNY AS 3		PARMAIN AC 1	
Centre 29	ROISSY	Centre 30	SAINT LEU	Centre 31	LE THILLAY	Centre 32	GOUSSAINVILLE
ROISSY US 1		SAINT LEU FC 1		LE THILLAY ESM 1		GOUSSAINVILLE FC 1	
ADAMOIS OL 2		CHAMPAGNE SFC 1		ARNOUVILLE FAS 1		SARCELLES AAS 5	
SAINT BRICE FC 2		SAINT PRIX ES 2		DEUIL-ENGHIEN FC 2		SAINT OUEN AS 2	
ENTENTE MMB 1		ENTENTE SSG 1		GOUSSAINVILLE FC 4		PERSAN US 1	
Centre 33	JOUY le MOUTIER						
JOUY le MOUTIER FC 1							
BOUFFEMONT AC 1							
SARCELLES AAS 1							
FRANCONVILLE FC 2							

**PLATEAU U8/U9 du 01 10 22****Pour rappel :**

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

U8/U9 N1 :

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de CERGY PONTOISE FC - centre n° 2 – U8/U9 N1 du 01 10 22 à JOUY LE MOUTIER FC.

EAUBONNE CSM : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club d'EAUBONNE CSM - centre n° 3 – U8/U9 N1 du 01 10 22 à MONTMORENCY FC.

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de PONTOISIENNE JS - centre n° 4 – U8/U9 N1 du 01 10 22 à RC ARGENTEUIL.

U8 N2 :

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club CORMEILLAIS ACS - centre n° 1 - U8 N2 du 01 10 22 à ARGENTEUIL FC.

FC VILLIERS LE BEL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FC VILLIERS LE BEL - centre n° 2 - U8 N2 du 01 10 22 à ARNOUVILLE FAS.

ENTENTE SPORTIVE HERBLAY : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ES HERBLAY - centre n° 4 - U8 N2 du 01 10 22 à COURDIMANCHE AS.

DOMONT FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club DOMONT FC - centre n° 5 - U8 N2 - du 01 10 22 à DEUIL ENGHEN FC.

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PONTOISIENNE JS – centre n° 6 - U8 N2 du 01 10 22 à ENTENTE SPORTIVE HERBLAY.

RC ARGENTEUIL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club RC ARGENTEUIL – centre n° 7 - U8 N2 du 01 10 22 à ERMONT AMS.

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FRANCONVILLE FC – centre n° 8 - U8 N2 du 01 10 22 à FRETTOISE ES.

ADAMOIS OL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ADAMOIS OL – centre n°11 - U8 N2 du 01 10 22 à ENTENTE SSG

VAURÉAL FCM : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club VAUREAL FCM – centre n°11 - U8 N2 du 01 10 22 à ENTENTE SSG

SOISY AM FC : 1^{er} appel de la feuille de présence du club SOISY AM FC – centre n° 10 - U8 N2 du 01 10 22 à MONTMAGNY FC.

U9 N2 :

ENTENTE SPORTIVE HERBLAY : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ENTENTE SPORTIVE HERBLAY - centre n°1 - U9 N2 du 01 10 22 à AS ERAGNY FC.



DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de DEUIL ENGHIEU FC - centre n°3 - U9 N2 du 01 10 22 à BOUFFEMONT ACF.

PUISEUX LOUVRES FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de PUISEUX LOUVRES FC - centre n°4 - U9 N2 du 01 10 22 à DOMONT FC.

GONESSE RC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club GONESSE RC - centre n°5 - U9 N2 du 01 10 22 à ECOUEN FC.

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club CORMEILLAIS ACS - centre n°6 - U9 N2 du 01 10 22 à ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT.

RC ARGENTEUIL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club RC ARGENTEUIL - centre n°8 - U9 N2 du 01 10 22 à SARCELLES AAS.

PLATEAU U6/U7 du 08 10 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

BEZONS US : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club BEZONS US - centre n°3 – U6/U7 du 08 10 22 à ARGENTEUIL FC.

COSMO TAVERNY : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club COSMO TAVERNY - centre n°3 – U6/U7 du 08 10 22 à ARGENTEUIL FC.

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FRANCONVILLE FC - centre n°7 – U6/U7 du 08 10 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club MONTMORENCY FC - centre n°8 – U6/U7 du 08 10 22 à DOMONT FC.

ST LEU 95 FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SAINT LEU 95 FC - centre n°8 – U6/U7 du 08 10 22 à DOMONT FC.

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de la feuille de présence du club CORMEILLAIS ACS - centre n°11 – U6/U7 du 08 10 22 à ERMONT AMS.

ADAMOIS OL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ADAMOIS OL - centre n°12 – U6/U7 du 08 10 22 à EZANVILLE US.

AUVERS ENNERY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club AUVERS ENNERY FC - centre n°12 – U6/U7 du 08 10 22 à EZANVILLE US.

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PONTOISIENNE JS - centre n°13 – U6/U7 du 08 10 22 à FRANCONVILLE FC.

VIARMES ASNIERES OL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club VIARMES ASNIERES OL - centre n°15 – U6/U7 du 08 10 22 à GOUSSAINVILLE FC.

COSMO TAVERNY : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club COSMO TAVERNY - centre n°17 – U6/U7 du 08 10 22 à MONTMAGNY FC.



EAUBONNE CSM : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club EAUBONNE CSM - centre n°18 – U6/U7 du 08 10 22 à MONTMORENCY FC.

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club CERGY FC - centre n°19 – U6/U7 du 08 10 22 à RC ARGENTEUIL.

JOUY LE MOUTIER FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club JOUY LE MOUTIER FC - centre n°19 – U6/U7 du 08 10 22 à RC ARGENTEUIL.

BELLOY ST MARTIN ASC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club BELLOY ST MARTIN ACS - centre n°21 – U6/U7 du 08 10 22 à CHAMPAGNE SFC

PRESLES USL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PRESLES USL - centre n°21 – U6/U7 du 08 10 22 à CHAMPAGNE SFC

PERSAN 03 US : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PERSAN 03 US - centre n°21 – U6/U7 du 08 10 22 à CHAMPAGNE SFC

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PIERRELAYE FC - centre n°22 – U6/U7 du 08 10 22 à SOISY AM FC.

AMENDES

BELLOY ST MARTIN ASC : Forfait général, après parution des calendriers, de votre équipe 2 sur critérium U12/U13 – série 2
groupe D
Amende : 25€

THILLAY ESM : Forfait non avisé de vos équipes sur centre n°4 – plateau U9 N2 du 01 10 22 à DOMONT FC
Amende : 50€

SURVILLIERS AVENIR : Forfait non avisé de votre équipe sur centre n°15 – U6/U7 du 08 10 22 à GOUSSAINVILLE FC.
Amende : 50€

VILLIERS LE BEL FC : Forfait non avisé de vos équipes sur centre n° 3 – U8/U9 N1 du 01 10 22 à MONTMORENCY FC.
Amende : 50€

PONTOISIENNE JS : Non transmission suite 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25273618 - 25273663 du 22 10 22 – critérium U12/U13 – série 2 contre BEZONS USO 5 & 6
Amende : 30€ x 2 = 60€

PUISEUX LOUVRES FC : Non transmission suite 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25273795 - 25273840 du 22 10 22 – critérium U12/U13 série 2 contre MENU COURT AS 1 & 2
Amende : 30€ x 2 = 60€

SURVILLIERS AVENIR : Non transmission suite 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25273695 & 25273740 du 08 10 22 – critérium U12/U13 série 2 à BELLOY ST MARTIN ASC
Amende : 30€ x 2 = 60€

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 À PARTIR DE 18H00

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION SECTION FEMININES

PV DU 21 NOVEMBRE 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

Catégorie de U10F à U13F

Licence manquante = **10€**

Absence club à la journée nationale des débutants (non excusée) = **75€**

Absence non excusée par club à un Plateau ou Rassemblement = **10€**

Non réception feuille de plateau après relances = **30€**

Feuille de Plateau ou Rassemblement irrégulière = **10€**

Non réception feuille de présence centre accueil après 2 relances = **30€**

Feuille de présence irrégulière = **10€**

Non organisation du Plateau ou Rassemblement sans motif recevable : 100€

Catégorie de U10F à U13F

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

o 1er = **10€**

o 2ème = **15€**

o 3ème = **20€ + Forfait Général 25€ = 45€**

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financière du D.V.O.F et match perdu par pénalité au club recevant.

Le club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.



En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = 50€

- Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matches est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

DÉTECTIONS ET SÉLECTIONS FÉMININES

Toutes informations sur l'organisation des détections et sélections féminine seront traitées en Commission technique.

LES RENCONTRES U11F ET U13F DU 15/10/2022
SERONT REPORTÉES LE 26/11/2022

PLATEAUX/ RASSEMBLEMENTS ET CRITÉRIUMS

CRITERIUM U11F Journée 4 :

- Samedi 26 novembre 2022

CRITERIUM U13F et CRITERIUM AVENIR Journée 4 :

- Samedi 26 novembre 2022

PLATEAU U9F Journée 3 :

- Samedi 03 décembre 2022

RASSEMBLEMENT U6F Journée 2 :

- Samedi 26 novembre 2022

FORFAIT AVISÉ

PERSAN US 03

Mail du 14/11/2022

U13F POULE B

Match du 19/11/2022

Pris note de votre courrier concernant votre forfait avisé.

PERSAN US 03

Mail du 16/11/2022

Pris note de votre courrier concernant votre forfait avisé sur le PLATEAU U9F du 19/11/2022 à Argenteuil.

ENT BEAUMONT MOURS

Mail du 18/11/2022 à 11h48

U11F POULE A

Match du 19/11/2022 N°252558314

Pris note de votre courrier concernant votre forfait avisé.



INSCRIPTION DES CLUBS

TOUS LES CLUBS S'ÉTANT INSCRIT APRES LA DATE BUTOIR DU 14/09/2022 (Sans passer par le google form) doivent envoyer par mail les informations suivantes :

- *Réfèrent féminin + mail + téléphone
- * Responsable par équipes engagées + mail + téléphone
- * Stade, horaire et surfaces des rencontres par catégories

Sans retour de votre part avant le 11/12/22 vos équipes seront automatiquement désengagées.

CLUBS CONCERNÉS

1. ENT HERBLAY ST LEU - U11F
2. PONTOISIENNE JS – 13F
3. ERAGNY FC – U11F

COURRIER

GARGES FCM

Mail du 15/11/2022

Pris note de votre courrier, nous souhaiterions qu'un Google Form soit fait afin d'avoir toutes les informations requises la date butoir étant le 11 décembre 2022.

MODIFICATION SUR CRITÉRIUM U13F

MATCH DU 03/12/2022

BELLOY ST MARTIN ASC

Mail du 30/09/2022 Match n° 25258472

POULE A

BELLOY ST MARTIN ASC 1 / COSMO TAVERNY 2

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE MUNICIPAL à BELLOY EN FRANCE.

Prévenir vos adversaires.

SOISY ANDILLY MARGENCY

Mail du 19/10/2022

POULE C

SOISY ANDILLY MARGENCY 1 / ENT SSG 2

Changement de D'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h15

Accord des deux clubs



MODIFICATION SUR CRITÉRIUM U11F

MATCH DU 26/11/2022

ST PRIX ES

Footclubs du 14/11/2022

POULE A

ST PRIX ES 1 / PERSAN US 03 1

INVERSION DE MATCH :

Cette rencontre se jouera sur les installations de Persan STADE LOUIS ODINOT 1.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

MATCH DU 03/12/2022

BELLOY ST MARTIN ASC

Mail du 30/09/2022 Match n° 25258938

POULE C

BELLOY ST MARTIN ASC 1 / CERGY PONTOISE FC 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE MUNICIPAL à BELLOY EN FRANCE.

Prévenir vos adversaires.

MATCH DU 10/12/2022

SOISY ANDILLY MARGENCY FC

Footclubs du 16/10/2022

POULE C

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1 / BELLOY ST MARTIN ASC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12H15.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

MODIFICATION SUR CRITÉRIUM U13F

ENT BEAUMONT MOURS

Footclubs du 07/11/2022

CRITERIUM U13F POULE D

Match du 08/10/2022 n°25258493

CERGY PONTOISE FC 1 / ENT BEAUMONT MOURS 1

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 12 novembre 2022.

MATCH REPORTE U11F

DEUIL ENGHEN FC

CRITERIUM U11F POULE C

Match du 08/10/2022 n°25258927

DEUIL ENGHEN FC 1 / ENT HERBLAY ST LEU 1

Cette rencontre se jouera le 26 novembre 2022.



BELLOY ST MARTIN ACS
CRITERIUM U11F POULE C
Match du 26/11/2022 n°25258930
BELLOY ST MARTIN ACS 1 / ENT HERBLAY ST LEU 1
Cette rencontre se jouera le 17 décembre 2022.

APPEL FEUILLE DE MATCH

MONTMAGNY FC
U13F POULE A
MATCH DU 19/11/2022
MONTMAGNY FC 1 / BELLOY ST MARTIN ACS 1
1er Appel à la feuille de match le 21/11/2022

COSMO TAVERNY
U13F POULE A
MATCH DU 19/11/2022
COSMO TAVERNY 2 / BEZONS USO 1
1er Appel à la feuille de match le 21/11/2022

ST PRIX ES
U13F POULE B
MATCH DU 19/11/2022
ST PRIX ES 1 / FRANCONVILLE FC 1
1er Appel à la feuille de match le 21/11/2022

ENT SANNOIS ST GRATIEN
U13F POULE C
MATCH DU 19/11/2022
ENT SSG 2 / PUISEUX LOUVRES 95 FC 1
1er Appel à la feuille de match le 21/11/2022

MONTMORENCY FC
U11F POULE B
MATCH DU 19/11/2022
MONTMORENCY FC 1 / FRANCONVILLE FC 1
1er Appel à la feuille de match le 21/11/2022

ERAGNY FC
U11F POULE D
MATCH DU 19/11/2022
ERAGNY FC 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1
1er Appel à la feuille de match le 21/11/2022



NOVEMBRE

RASSEMBLEMENT U7F

PLATEAU U7F DU 26/11/2022

FICHIER DES EQUIPES				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
GONESSE RC				
LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	STADE E. COGNEVAUT, Rue de Claret, GONESSE	11H00	FOSSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5

DÉCEMBRE

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 03/12/2022

ENTREPRENEUR D'ENTRETIEN				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
SOISY ANDILLY MARGENCY				
ELFARKI FATIMA 06 27 98 42 53	Stade du Dr Schweitzer, 40 Rue d'Andilly, Soisy sous Montmorency	11H00	FOSSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			ST PRIX ES	1
			US PERSAN 03	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			BELLOY ST MARTIN ASC	1
			ERMONT AS 1	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				11



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTEINTE DU 21 NOVEMBRE 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

[ART 20.3](#) : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

[ART 16.3](#) : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

[ART 13Bis](#) : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



APPEL À VOLONTAIRES

Le DVOF et la Commission Futsal recherche des volontaires désirant intégrer la commission afin d'aider à la gestion des Compétitions Seniors (Championnat et Coupe du Val-d'Oise) et des Compétitions Jeunes (U7 à U16).
Les volontaires peuvent faire acte de candidature en remplissant le document disponible sur le site du DVOF :

Documents / Commissions / Candidature dans une Commission du DVOF

MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASSE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détachements dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir d'octobre 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

COURRIERS CLUBS

Avicenne Asc : Mail du 09-11-22

Pris note de la modification de gymnase pour la rencontre U16 du samedi 12-11-22.

Avicenne Asc : Mail du 09-11-22

Pris note du problème de tablette pour la rencontre du 05-11-22 contre Marcouville City CP 4.

Pris note du résultat de la rencontre.

Vémars St Witz : Mail du 09-11-22

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase le samedi 12-11-22 pour la rencontre de critérium U16.

Accord de la commission pour le report au samedi 19-11-22.

Les Sportifs de Garges : Mail du 10-11-22

Pris note de l'absence de l'équipe de Marcouville pour la rencontre U11 du 23-10-22.

Veuillez transmettre au DVOF une feuille de match papier avec le nom de vos joueurs présents.

Les Sportifs de Garges : Mail du 10-11-22

Réception feuille de match U13 du 02-10-22 contre Marcouville City CP.

Ermont Ams : Mail du 10-11-22

Réception de la liste de vos joueurs et du résultat de la rencontre U11 du 22-10-22 contre Persan Cfj.

Marcouville City Cp : Mail du 10-11-22

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase le dimanche 12-11-22 pour le plateau U9.

Pris note de l'annulation du plateau U9.

Persanaise Cfj : Mail du 12-11-22

Réception de la liste de vos joueurs et du résultat de la rencontre U11 du 22-10-22 contre Ermont Ams.

Garges Djibson Asc : Mail du 12-11-22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe U16 pour la rencontre du 12-11-22 à Avicenne Asc.

Avicenne Asc : Mail du 12-11-22

Pris note de votre mécontentement suite au forfait de l'équipe de Garges Djibson pour la rencontre U16 de ce jour.

Pris note de votre forfait avisé pour le match retour.



CONFIRMATION DE RÉSULTAT

CRITÉRIUM U11

Match n° 25254987 : Ermont Ams / Persanaise Cfd du 22-10-2022

Ermont Ams : 11 Buts

Persanaise Cfd : 04 Buts

COUPE DU COMITÉ FUTSAL

TIRAGE 1/8 FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Semaine **48** du **28-11** au **04-12-2022**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	25420429	MONTMAGNY ASFS 2	AFS VAUREAL 2	Lun 28 Novembre à 20H45
2	25420430	SANNOIS FCE 2	ASF ARGENTEUIL 2	Sam 03 décembre à 18H30
3	25420431	ASF ARGENTEUIL 3	MARCOUVILLE CITY CP 3	Dim 04 décembre à 15H00
4	25420432	AVICENNE ASC 2	EAUBONNE CSM 2	Lun 28 Novembre à 20H45
5	25420477	SPORTIFS DE GARGES 3	MARCOUVILLE CITY CP 4	Sam 03 décembre à 17H00
6	25420433	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	COMBO FUTSAL 2	Lun 28 Novembre à 21H00
7	25420434	OSNY UNITED 2	MONTMORENCY FUTSAL 2	Sam 03 décembre à 17H00
8	25420435	MY SARCELLES FUTSAL 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Ven 02 décembre à 21H30

Pour la Coupe du Comité Futsal, l'utilisation de la FMI est obligatoire à partir du 1^{er} tour.

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

**MATCHS REMIS****CRITÉRIUM U13**

Match n° 25255519 : Marcouville City Cp 2 / Asf Argenteuil 1 : le dimanche 04-12-22 à 12H30

**1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH
ET
INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE****CRITÉRIUM U13**

Match n° 25255516 : Attainville Futsal C 2 / Ermont As 1 du 12-11-22

1^{er} FORFAIT NON AVISÉ**CRITÉRIUM U16**

Match n° 25255941 : Avicenne Asc 1 / Garges Djibson Asc 1 du 12-11-22

Forfait non avisé de l'équipe de Garges Djibson (Hors délai)

Garges Djibson Asc : 1^{er} forfait non avisé

Avicenne Asc 1 : 5 Buts

Garges Djibson Asc 1 : 0 But

Garges Djibson Asc : Amende 24 €

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL.**



PLATEAU FUTSAL U9

Suite à la vérification du nombre de licenciés dans chaque catégorie, la commission futsal modifie le nombre d'engagement d'équipes demandé par les clubs :

🚩 **Argenteuil AsF** : 1 équipe U9 (nombre de licences valides insuffisant)

Plateau N°3 - Week-end des 26 et 27 Novembre 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 27 Novembre 2022 (Coup d'envoi à 09h30)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Marcouville City CP (1&2) Garges Djibson Asc (1&2) Ermont As (1&2)
Dimanche 27 Novembre 2022 (Coup d'envoi à 10h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	6	AsF Argenteuil Attainville Futsal (1&2) Persanaise Cfj (1&2) Les Sportifs de Garges
Plateau N°4 - Week-end des 10 et 11 Décembre 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 10 Décembre 2022 (Coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc (1&2) Attainville Futsal (1&2) Les Sportifs de Garges
Dimanche 11 Décembre 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	4	Marcouville City CP (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 11 Décembre 2022 (Coup d'envoi à 10h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	4	Asf Argenteuil Ermont As (1&2) Sannois Fce

**PLATEAU FUTSAL U7**

Suite à la vérification du nombre de licenciés dans chaque catégorie, la commission futsal modifie le nombre d'engagement d'équipes demandé par les clubs :

-  **Garges Djibson Asc** : 1 équipe U7 (nombre de licences valides insuffisant)
-  **Sannois Fce** : 0 équipe U7 (aucune licence validée)

Journée N°3 - Week-end des 03 et 04 Décembre 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 04 Décembre 2022 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	8	AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2) Persanaise Cfj

La commission demande aux clubs ci-dessous de confirmer par mail la possibilité de recevoir les plateaux U7 et U9.

Merci de spécifier le jour et l'heure du coup d'envoi des plateaux et les dates où vous aurez la possibilité de recevoir afin de programmer les plateaux sur l'application FAL.

- Asf Argenteuil
- Ermont Ams
- Garges Djibson Asc
- Sannois Fce

Prochaine réunion
Lundi 28 novembre à 18H30



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2022

Présent : M. Plassart

Assistent : MM. Diaz – Letellier.

PROGRAMME FORMATION

DECEMBRE 2022

SAMEDI 10 DECEMBRE 2022 AU DVOF 8h00 – 12H00	FORMATION PFFD FORMATION S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE
--	--

NOVEMBRE 2022 – FAUTE DE PARTICIPANT, CETTE FORMATION EST ANNULÉE

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 AU DVOF 8h00 – 12H00	FORMATION PFFD ACCOMPAGNER UNE ÉQUIPE U6 A U11
--	---

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Depuis le début de la saison 2022/2023, toutes les catégories, Filles comme Garçons, de U10 jusqu'au Critérium +55 ans, Football classique comme Futsal sont soumises à l'utilisation de la FMI.

Les sanctions sont reprises à l'article 44.4 du Règlement Sportif du DVOF.

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH



La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)

Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter

La date, la catégorie, la division et la poule.

Exemple :

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matches avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0). Cette version est disponible sur le Store Apple.

Cette version est obligatoire.

Bonne saison à vous !



FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

EFFACER LES DONNEES - VIDER LE CACHE

A chaque fois que l'on synchronise, et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain temps, le système peut se bloquer et des anomalies diverses et variées apparaissent.

Pour éviter cela il faut où « effacer les données "et "vider le cache" de l'application ce qui permet de libérer de la mémoire et d'éviter un bon nombre de ces problèmes.

Donc de temps en temps, avant d'effectuer une synchronisation, vous pouvez nettoyer la mémoire de la FMI.

Mode opératoire

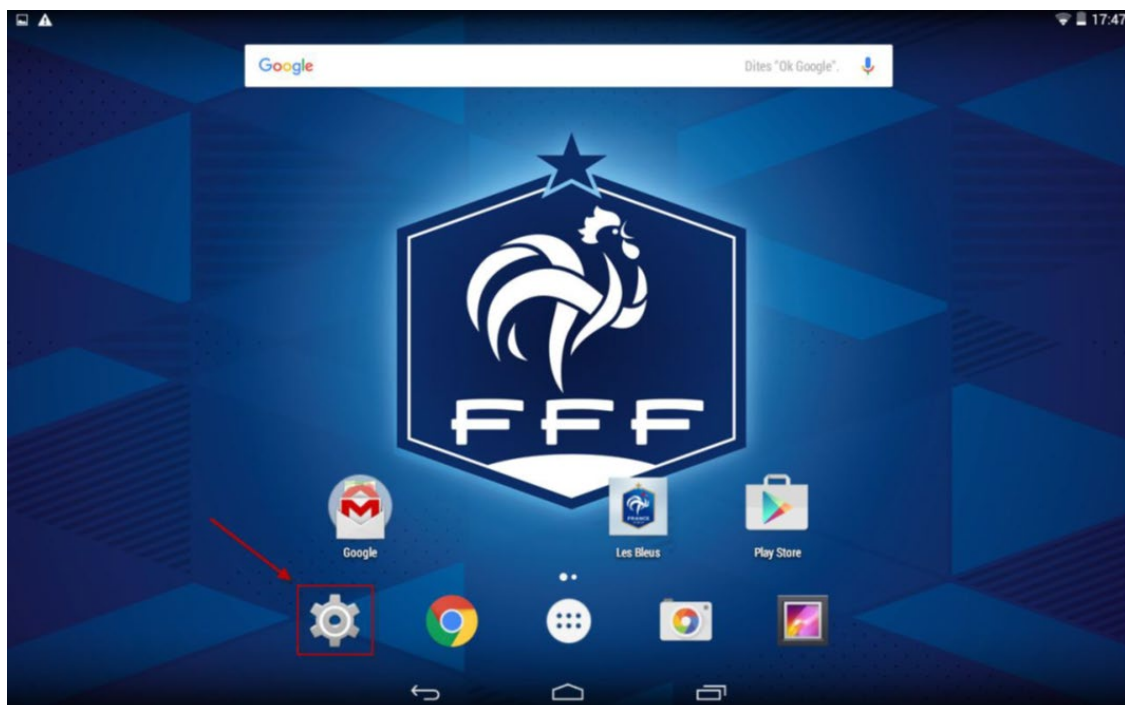
PREREQUIS

1-Se connecter à l'application feuille de match et appuyer sur transmettre si vous avez une préparation à transmettre.

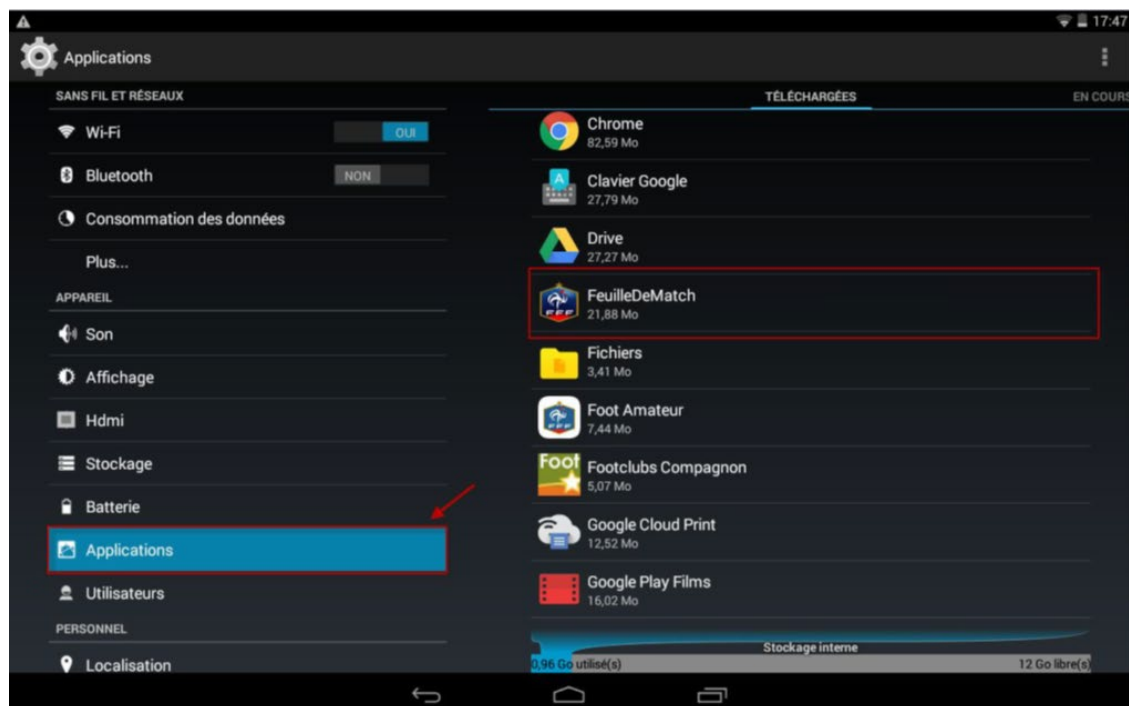
2-Vérifier que vous n'avez aucun match « en cours ».

3-Fermer l'application

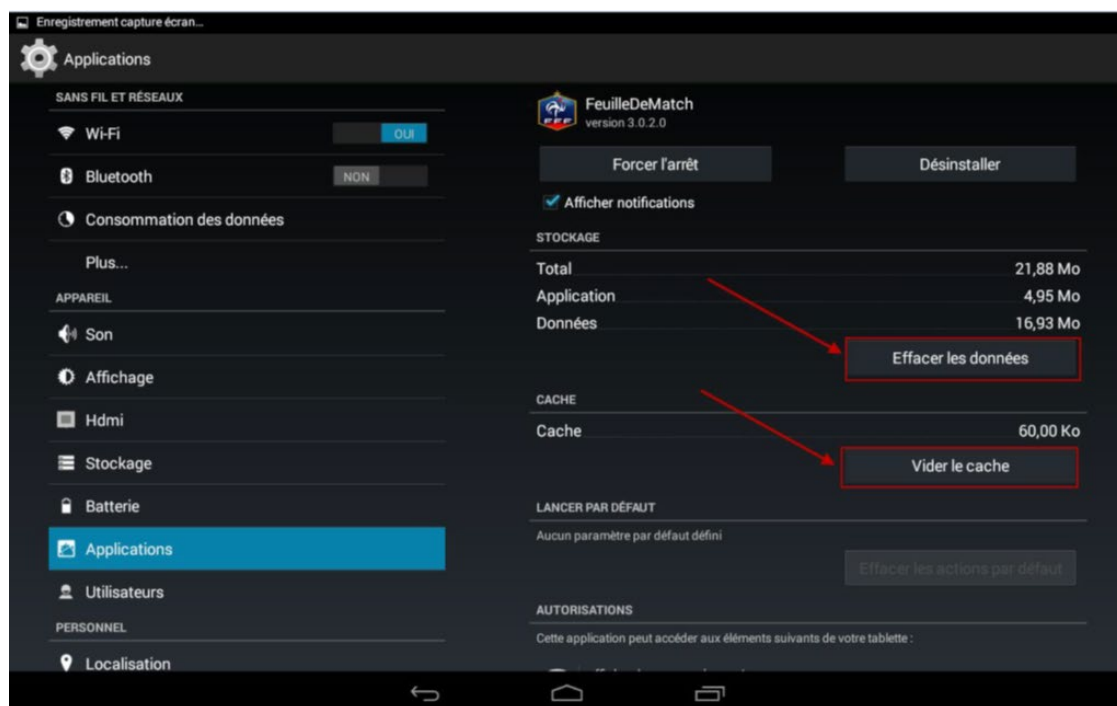
🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



☐ Sélectionnez Application puis Feuille de Match



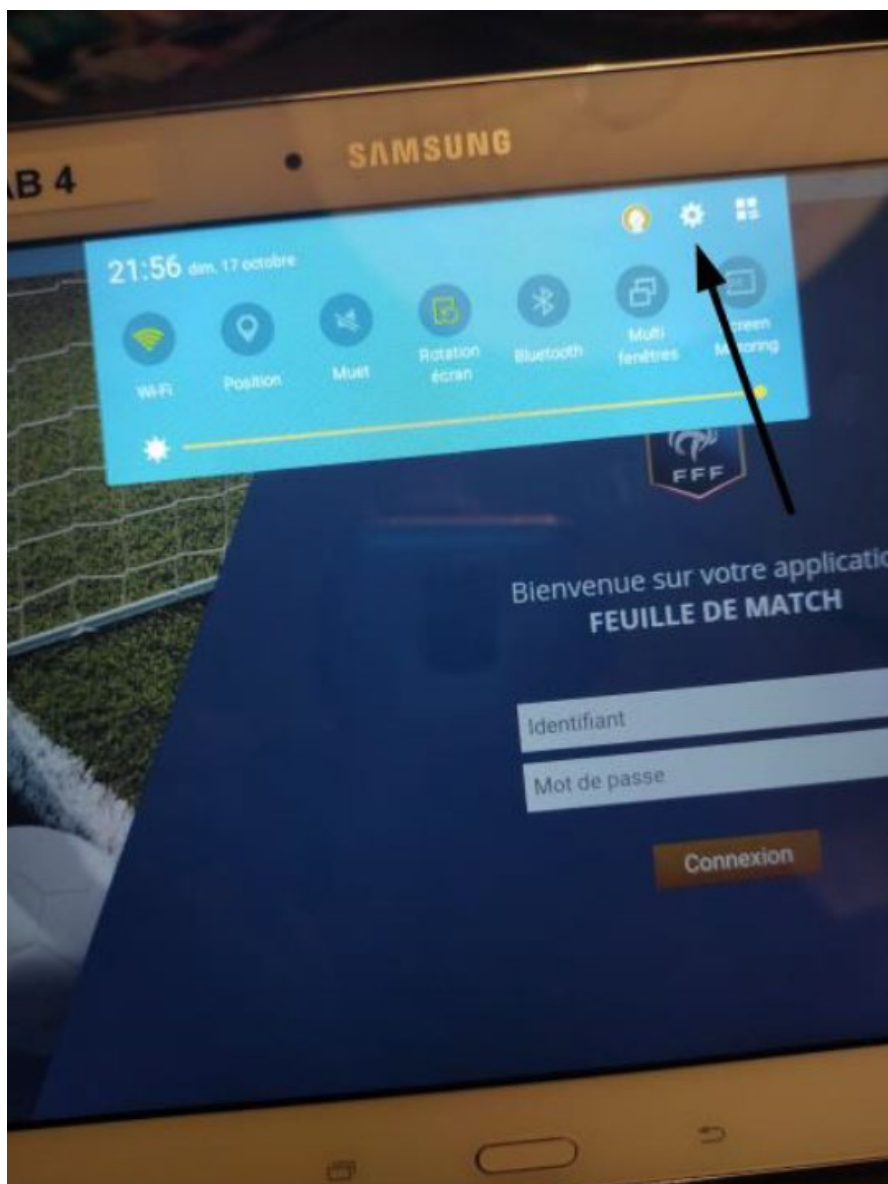
☐ Effacer les données et vider le cache



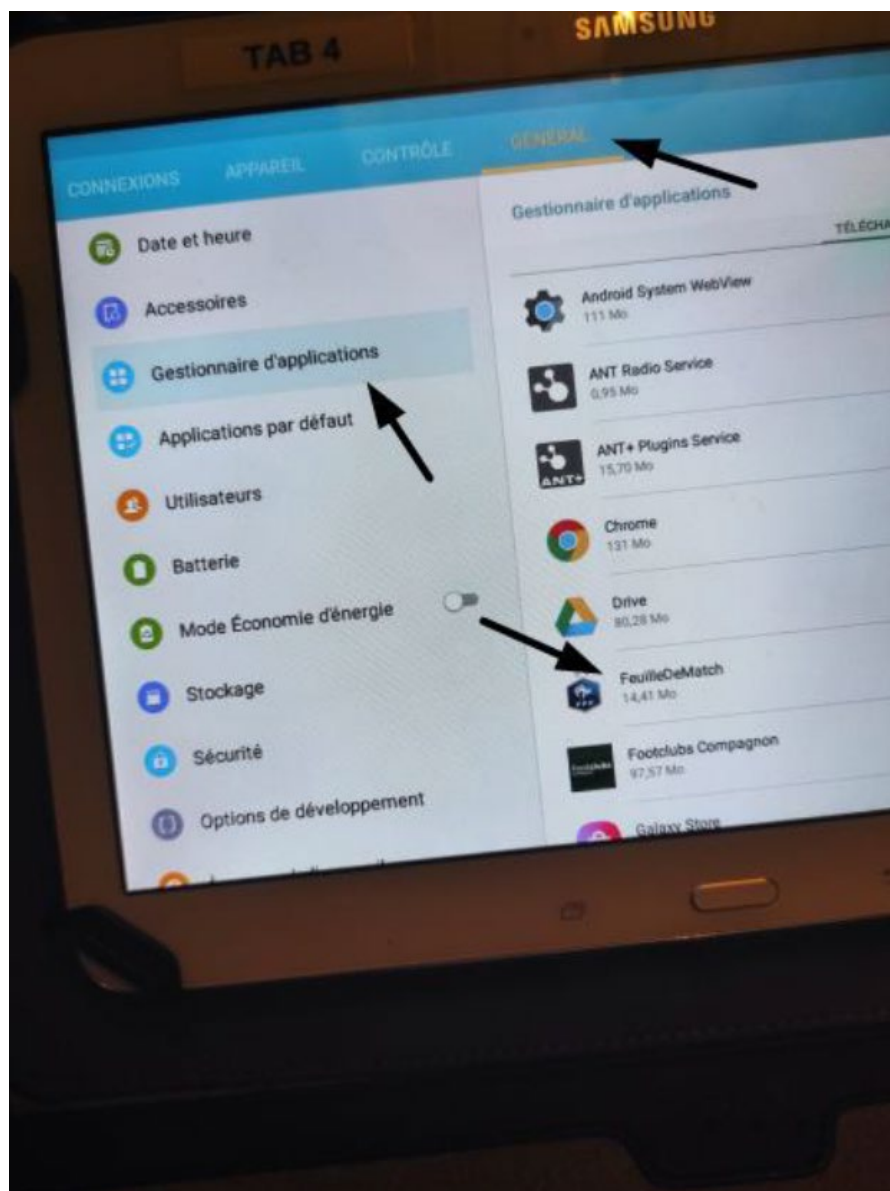
☐ Revenir à l'écran d'accueil puis sur l'application FMI.

AUTRES TABLETTES

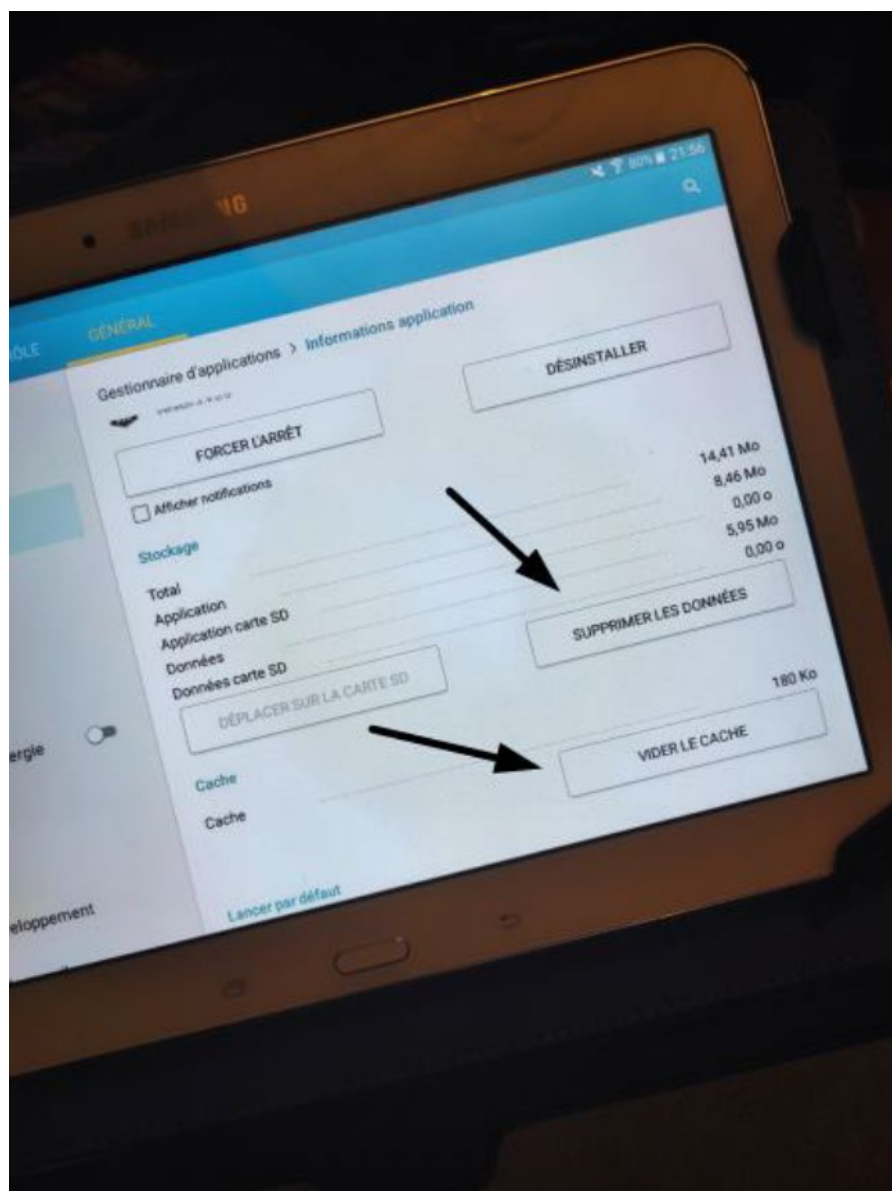
🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



🔗 Allez dans menu gestionnaire d'applications puis application Feuille de match



? Supprimer les données et Vider le cache



Réouvrir la session utilisateur sur Feuille de Match et récupérer les rencontres
La récupération se termine en quelques secondes !



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2022

Présents : MM. Febvay – Plassart - Da Mata

Assiste : M. Letellier (Comité).

A TOUS LES CLUBS DU VAL D'OISE

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « *zone de sécurité augmentée* », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après.

La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge
Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage)

CLASSEMENT

Ville de VILLIERS LE BEL: NNI 956800102

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives demande à la ville de remettre au plus vite le terrain synthétique en état (des accrocs et des décolllements de moquette ont été signalés à la commission). En cas de non-réparation le terrain peut être suspendu de match jusqu'à remise en conformité

Ville de L'ISLE ADAM : NNI 953130102 NNI 953130103

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le lundi 28 novembre 2022 à 18h00, au Stade Philippe GRANTE, rue Paul THOUREAU, pour confirmation de classement de l'éclairage.



Ville de AUVERS SUR OISE : NNI 950390101

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera prochainement, au Stade Stéphane DIAGANA, rue TAGLIANA, pour confirmation de classement de l'installation.

INFORMATION

Ville de CORMEILLES EN PARISIS : NNI 951760103

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives, après vérification, confirme que le terrain synthétique, situé à l'entrée du complexe est classé et peut donc recevoir des matches.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.

AMENDES SUR ABSENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DU
18/11/2022

	N°	Nom du club	Nombre de licenciés saison 2021/2022 au 30/06/2022	Nombre de voix	Amende absence 10€/voix
1	500565	SURVILLIERS AVENIR	111	6	60
3	500578	FRANCONVILLE F.C.	925	20	200
12	510506	GONESSE R.C.	744	20	200
25	519763	THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	318	16	160
28	522689	ARNOUVILLE F. A.S.	480	20	200
46	536822	PORTUGAIS PERSAN A.S.C.	45	2	20
49	542402	FOSSES F. U.	494	20	200
50	544496	CORMEILLES EN VEXIN F.C.	6	1	10
51	544973	PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	58	3	30
52	545071	FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	86	4	40
54	546116	MONTMORENCY F.C.	567	20	200
55	547630	MACCABI SARCELLES	35	2	20
57	549559	ARRONVILLE F.C.	57	3	30
59	549915	A. S. CHARS	54	3	30
62	550552	FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	37	2	20
63	550582	FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	579	20	200
66	551390	ERMONT AM. S.	837	20	200
68	551445	PARMAIN FUTSAL A.S.	44	2	20
70	551972	A. S. C. AVICENNE	65	3	30
72	552305	OSNY UNITED	48	2	20
73	552355	CHENNEVIERES LES LOUVRES FOOTBALL CLUB	29	1	10
75	553573	TSIDJE F.C.	39	2	20
79	560466	MY SARCELLES FUTSAL	21	1	10
80	560543	UNION SPORTIVE ET CULTURELLE D'ARNOUVILLE	25	1	10
82	560811	LE MONTLIGNON FOOTBALL CLUB	22	1	10
84	560814	FUTSAL CLUB GADJOSTARR	25	1	10
85	560866	COMBO FUTSAL	45	2	20
87	560968	ASSOCIATION SPORTIVE TOHO	23	1	10
89	563529	VEXIN A.S.	312	16	160
90	564044	PARIS CLUB DE GOUSSAINVILLE FUTSAL	32	2	20
93	580681	FRANCE ALGERIE FOOT	22	1	10
95	580882	MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	283	14	140
100	590206	UNION SPORTIVE DES COMMUNAUX DE ST GRATIEN	25	1	10
102	590442	LES SPORTIFS DE GARGES	124	6	60
104	590566	MONTMORENCY FUTSAL	53	3	30
106	608828	ASPTT CERGY-PONTOISE	33	2	20
110	850889	MONTMAGNY A.S FOOT SALLE	66	3	30

NOMBRE DE CLUBS VOTANTS
NOMBRE DE VOIX

108
1250

AMENDES SUR ABSENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DU
18/11/2022

N°	Nom du club	Nombre de licenciés saison 2021/2022 au 30/06/2022	Nombre de voix	Amende absence 10€/voix
QUORUM CLUBS :		36		
QUORUM VOIX :		416		



MOBILISONS-NOUS AVEC TÉLÉTHONFOOT



AFMTÉLÉTHON  **2 ET 3
DECEMBRE
2022**
INNOVER POUR GUÉRIR

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !
Plus de 7000 maladies génétiques rares,
1 personne sur 20 concernée, 3 millions en France.



afm-telethon.fr

JE PARTICIPE

CONTACTEZ VOTRE COORDINATION DEPARTEMENTALE

afm-telethon.fr/coordinations

- Obtenir des conseils, des supports
- Accréditer votre animation
- Valoriser votre participation

LA BOÎTE À OUTILS DES ORGANISATEURS D'ANIMATIONS

agir.telethon.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE TÉLÉTHON 2022

telethon2022.fr

TOUS ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON !

La FFF, partenaire officiel de l'AFM-Téléthon depuis 2015, s'associe au combat des malades et de leurs familles.

Rejoignez la mobilisation TéléthonFoot !

Organisez une soirée TéléthonFoot à l'occasion de la Coupe du Monde de Football, par exemple un concours de tirs au but, une tombola, une buvette,... et reversez les recettes au Téléthon.

Référez votre animation sur **TÉLÉTHON FOOT.FR** pour valoriser la solidarité du football amateur et faire participer votre club au challenge TéléthonFoot.

Les inscrits participeront à un tirage au sort dont le prix magique pour une vingtaine de membres du club lauréat, est une journée exceptionnelle à Paris qui se conclura par un match de l'équipe de France.

Ensemble, remportons la Victoire contre la maladie.

A VOUS DE JOUER !

#TéléthonFoot



@telethon_france



AFM-Téléthon